

AUVERGNE



ARCHITECTURES

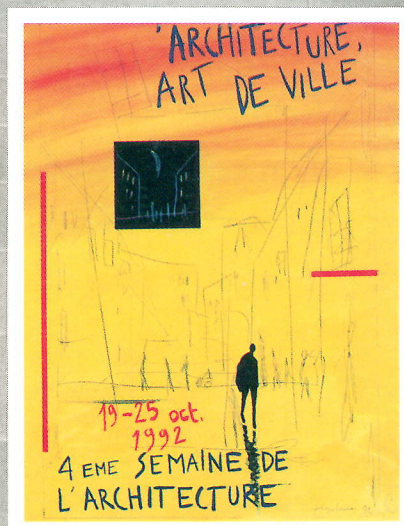
REVUE
DU CONSEIL REGIONAL
DE L'ORDRE
DES ARCHITECTES
NOVEMBRE 1992
N°2

Des livres sur l'architecture
pour les étudiants

■ **Ouverture**
du Palais de Justice
de Clermont-Ferrand

■ **Jean Pestre**
La voie rurale

■ Les ingénieurs-conseils
Une cohabitation
parfois difficile

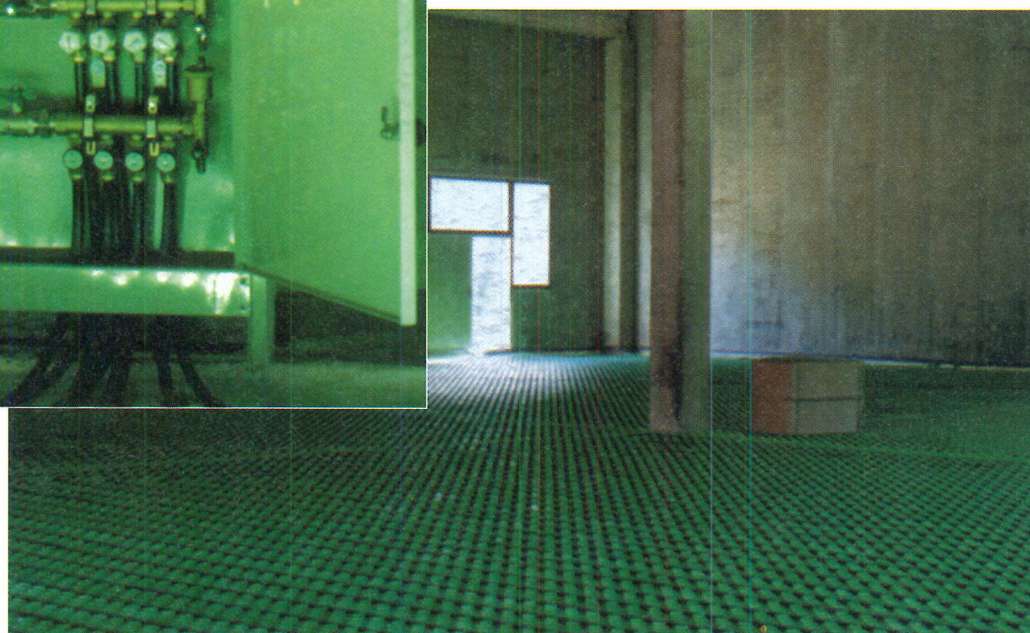
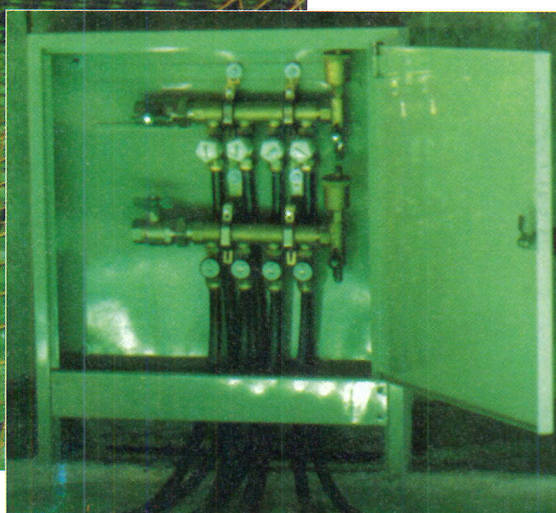
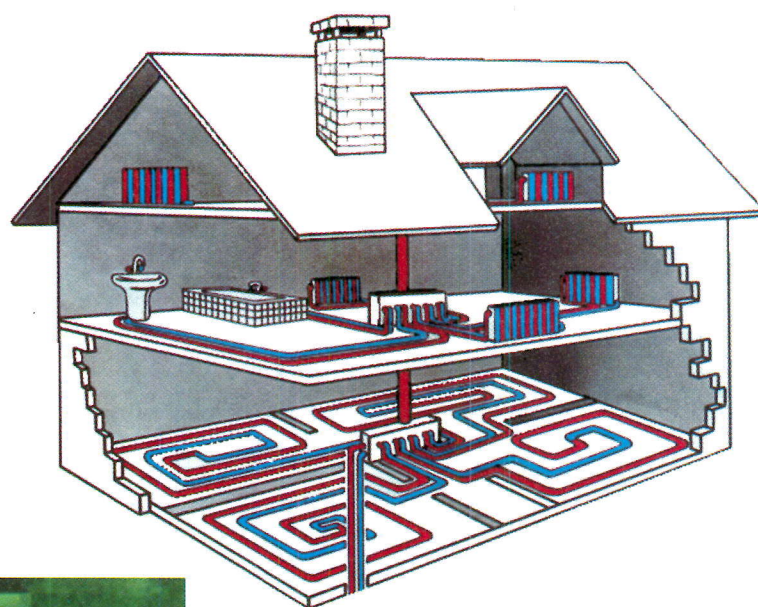


LYCEES :
Du bon usage
de
l'architecture

Planchers chauffants

individuels

tertiaires



"AUJOURD'HUI LE CONFORT VIENT DU SOL"

Econome, agréable et rentable le plancher chauffant Protherm crée l'ambiance de demain. Particulièrement performant, Protherm est utilisé comme mode de chauffage intégral ou partiel, voire de base en certaines circonstances.

Pour cela Protherm et Rouchy travaillent en collaboration avec les ingénieurs conseils thermiciens de la région pour étudier tous les cas de figure, en neuf comme en rénovation.

PROTHERM

ROUCHY

CARRELAGE - SALLES DE BAINS - CHAUFFAGE
CLIMATISATION - ENERGIE GAZ
Les Arts de la Table - Liste de Mariage - Cadeaux

ISSOIRE - CLERMONT-FD - CUSSE T/ VICHY - AURILLAC - ONET LE CHATEAU / RODEZ

4

conseil de l'ordre

Projet de Charte Régionale des Concours

L'Ordre des Architectes s'inquiète d'un permis "à points"

L'architecte et la publicité

Semaine de l'Architecture : des livres sont offerts aux étudiants

La revue du

Conseil

régional

de l'Ordre

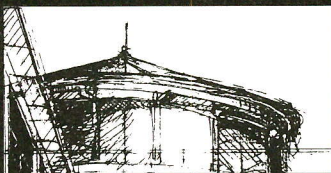
des

Architectes

d'Auvergne.

Edition : Ordre des Architectes Région Auvergne, 40 bd Charles de Gaulle - 63000 Clermont-Ferrand. Tél. 73.93.17.84. Fax. 73.34.39.09
Directeur de la publication : Roland Ondet
Comité de rédaction : Jean-Claude Collet / Christine Descœur / Jean-Pierre Espagne

Conception Réalisation : G. de Bussac 73.92.32.78 avec la participation de Vice Versa pour la réalisation graphique et de Michel Josselin pour la rédaction
Publicité : G. de Bussac / Michel de Féligonde. Tél. 73.62.81.08
Dépôt légal : 4^e trimestre 1992.



s o m m a i r e

6

événement

Ouverture du Palais de Justice de Clermont-Ferrand

Les étapes de cette longue histoire racontée par les architectes

8

dossier

Lycées : du bon usage de l'architecture

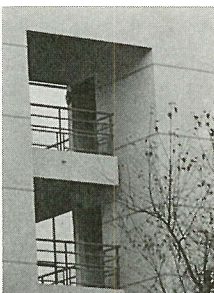
Le paysage des lycées auvergnats s'est profondément transformé lors de ces dernières années, donnant un nouvel élan à l'enseignement : la qualité de l'architecture y contribue largement.

15

partenaire

Les Ingénieurs - Conseils Une cohabitation parfois difficile

On imagine mal qu'un architecte puisse ignorer les ingénieurs conseils : «*Pourtant, leurs relations devraient encore s'améliorer si chacun faisait un pas vers l'autre*», constate Gérard Noël, président de la Chambre régionale des ingénieurs conseils de France.



17

lignes de vie

Jean Pestre La voie rurale

Il y a du Vincenot dans le personnage, avec son gilet, sa montre à gousset, son franc-parler campagnard. Beaucoup de bon sens et une certaine philosophie de la vie.

18

savoir-faire

Un immeuble de bureau à Aurillac

La Maison du Tourisme à Issoire

Le collège Michel de l'Hospital à Riom

Photo de couverture : Lycée Marie Laurencin Riom - Photo : Patrick André

Illustration de la vignette : Thalmann

21

baromètre

Le bâtiment en Auvergne au 1^{er} semestre 92

22

l'observatoire

L'Observatoire des concours dans la région Auvergne

annonces

Occasions, demandes d'emploi, etc.

Longtemps construits sur une politique de modèles, les lycées n'ont engendré qu'une uniformité et monotonie. Peut-être est-ce tout simplement là qu'il faille chercher, pour partie, le non respect des lieux et le peu d'entretien qui leur fut accordés. A partir de 1985, la loi sur la décentralisation organise le transfert des compétences de l'Etat aux collectivités locales ; les lycées passent aux régions.

Négligés, voire oubliés un certain nombre d'années, les constructions scolaires accumulent leur retard et après le constat, c'est dans l'urgence que les régions lancent leurs programmes d'investissement en direction des lycées. Particularité : les régions misent alors sur la qualité architecturale. C'est ainsi que la région Auvergne lance une série d'opérations qui dérogent à tous les modèles connus et autrefois promus par l'Etat. Des modèles, il n'en existe plus. Construction

e n j e u

nouvelle, extension ou réhabilitation, chaque opération est unique dans un contexte donné. Le saut qualitatif est manifeste.

«Auvergne Architectures» vous propose de découvrir quelques unes de ces réalisations régionales qui montrent bien la variété et la qualité des réponses apportées par les architectes.

Ainsi l'Architecture contribuera-t-elle sans doute au développement plus harmonieux des individus. Mais n'est-ce point là sa principale mission ?

Ce numéro d'«Auvergne Architectures» veut simplement saluer les efforts des maîtres d'ouvrage et des architectes en soulignant que des problèmes clairement posés par des programmes précis et complets sont toujours gages de réussite pour tous, pour aujourd'hui mais également pour l'avenir. Puisse l'ensemble des maîtres d'ouvrage ne jamais l'oublier.



Roland Ondet, Président

L'Ordre présent à Artibatir. Les 15, 16 et 17 janvier 1993 se tiendra à la Maison des Sports, place des Bughes à Clermont-Ferrand, le deuxième salon Artibatir. Ce salon animé par une centaine d'exposants (fabricants, négociants, entreprises du bâtiment ou de services, bureaux d'études...) a pour objectif de rapprocher le monde du bâtiment du grand public. A cette occasion, le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes d'Auvergne, dans un souci d'ouverture et de dialogue, sera présent.

Partenaires pour le succès. EDF Habitat et l'UPCE (Union pour le Chauffage Electrique) proposent aux architectes de présenter leurs projets de construction neuve avec utilisation d'un chauffage électrique de qualité. Un jury régional puis national récompensera les meilleurs projets. Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès de M. Le Cosquer ou de Mme Fournet-Fayard, EDF-GDF Services - Tél. 73.34.55.38.

L'Ordre des Architectes s'inquiète d'un permis «à points». Paris, 3 sept. (AFP) - Le projet du ministre de l'Environnement, Ségolène Royal, de créer un «volet» paysager pour les permis de construire suscite les réserves de l'Ordre des Architectes qui s'inquiète de l'instauration d'un permis «à points». «L'arsenal législatif et réglementaire est-il donc insuffisant au point de créer une nouvelle réglementation qui, s'ajoutant aux 11.000 textes qui, en France, régissent déjà la construction et l'aménagement, instaurera avec un «volet paysager», une sorte de permis de construire à points ?», a affirmé jeudi l'Ordre dans un communiqué, rappelant notamment que la loi sur l'architecture (3 janvier 1977) et le code de l'urbanisme comportent des dispositions sur la protection des paysages.

L'Ordre redoute que la mesure annoncée soit «une nouvelle stratification réglementaire, aussi peu opératoire que les précédentes, ou bien susceptible d'entraîner des décisions totalement arbitraires, faute de moyens nouveaux pour assurer le conseil et le contrôle, ajoute-t-il. Le permis de construire est déjà un instrument de la maîtrise des paysages, encore faut-il que ceux qui en ont la charge – les maires – en aient le souci et la compétence».



L'architecte et la publicité. Un décret signé du Premier Ministre et du Ministre de l'Equipeement, paru le 17 septembre dernier, va bouleverser quelques idées reçues en matière de publicité. En effet, «l'article 26 du Code des devoirs professionnels est supprimé». Cette suppression des dernières règles restrictives en matière de publicité, qui seront dorénavant alignées sur le droit commun, va contribuer à renforcer l'identité professionnelle des architectes face à des concurrents qui n'avaient pas les mêmes contraintes.

Assises Régionales pour l'Environnement. Les 16 et 17 octobre 1992 se sont tenues à Vals-près-Le Puy (Haute-Loire) les Assises Régionales pour l'Environnement. Autour des thèmes de la sauvegarde et de la réhabilitation du bâti ancien ou encore de l'intégration des constructions nouvelles, Roland Ondet, président du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes a animé l'Atelier N° 5 «Patrimoine Bâti».

Echos de concours. Propos recueillis lors d'une réunion du Jury d'un concours régional ayant comme ordre du jour la désignation de quatre équipes compétentes appelées à concourir parmi les 40 candidatures d'équipes non moins (ou si peu moins) compétentes. Un représentant de l'Etat s'adresse à l'ensemble des Membres présents : «Quelle équipe sponsorisez-vous ?». Propos à mettre sur le compte de la difficulté à choisir, faute de critères véritablement objectifs ou de l'aspect révélateur. A votre avis ?

Semaine de l'Architecture : des livres sont offerts aux étudiants.

Comment intéresser les étudiants à l'architecture ? En leur offrant des livres illustrés d'exemples sur l'art de construire. C'est en tout cas l'action qu'a retenue, cette année, l'Ordre des Architectes en Auvergne - pour la première fois en France - à l'occasion de la Semaine de l'architecture.

Ces ouvrages ont été remis officiellement au cours d'une cérémonie qui a réuni de nombreuses personnalités au Centre Régional de Documentation Pédagogique. «Avec l'aide des enseignants, nous espérons amener les étudiants à réfléchir sur l'architecture et sur le rôle que doit jouer l'architecte dans notre société», a déclaré Roland Ondet, le président de l'Ordre. De leur côté, les professeurs d'arts plastiques se sont engagés à monter une action qui tourne autour de l'architecture au cours du premier trimestre prochain.

Dernières nouvelles sur le projet de Charte Régionale des Concours

La Commission chargée du projet de Charte des Concours poursuit ses travaux après mise en forme en accord avec la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) représentée par Mme Dussert. Ce projet va être soumis pour avis à la Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques (MIQCP).

En effet, suite aux contacts pris par Jacques Cabanieu, Secrétaire Général de la MIQCP, avec Jean-Pierre Espagne, Vice-Président du CROA et responsable du projet de Charte, il s'avère que la MIQCP a

proposé à notre Conseil de lui apporter son concours et son soutien dans cette opération.

A l'invitation de notre Conseil, la MIQCP participera aux réunions destinées à mobiliser et à sensibiliser nos partenaires maîtres d'ouvrage avant d'être co-signataire du document final.

Ainsi, une nouvelle et importante étape est franchie dans le cheminement de ce projet tant attendu, non seulement par nos confrères, mais également par nos partenaires maîtres d'ouvrage souvent démunis lorsque le moment de la consultation est venu.

Esquisse ou APS ?

Dans l'attente de cette Charte qui permettra de définir avec précision les caractéristiques des différents niveaux de concours, il nous paraît

essentiel de rappeler ici les points à l'origine de nos interventions les plus fréquentes.

Nombreux sont les concours qui s'annoncent sur esquisse et dont le règlement dresse une liste de prestations à remettre correspondant à celles d'un APS. Il nous est arrivé aussi de rencontrer l'appellation non contrôlée de concours sur «APS simplifié» où la simplification essentielle concerne la seule indemnité qui se trouve amputée de 50 %.

Si les prestations d'un APS sont bien codifiées, notamment en référence au décret de février 1973, et comportent de la part du concepteur son engagement sur un coût d'objectif, celles-ci doivent être indemnisées à hauteur de 80 % de la valeur de cet élément normalisé. Les prestations d'un concours sur esquisse sont nécessairement plus

légères compte tenu d'une indemnisation évaluée dans le meilleur des cas à 60 % de la valeur de l'APS. La MIQCP en donne la définition suivante : «L'esquisse consiste à présenter un parti architectural et technique exprimant la volumétrie et l'organisation générale du bâtiment, ainsi que les principes d'aménagement extérieur. Elle indique les différentes zones, le positionnement des fonctions et les liaisons entre celles-ci selon les principaux éléments du programme».

Le contenu des prestations et les échelles sont inférieures à celles d'un APS et fonction de l'importance du programme :

- Plan de masse au 1/1000 ou au 1/500 selon la superficie du terrain
- Plan de niveau, coupes élévations à l'échelle de 1/500 ou 1/200 (au

Nos interventions sur les concours

Construction d'un gymnase à Saint-Germain Laprade, Haute-Loire

La Commune a confié à la DDE (43) la conduite de cette opération. Le Concours indiqué comme étant sur esquisses est faiblement indemnisé (indemnité de 30 000 F T.T.C. alors que celle-ci aurait dû être de 40 000 F HT). Indemnité d'autant plus faible que le règlement impose aux concurrents un rendu équivalent à un APS (plans au 1/100, estimation détaillée, etc.).

Une dure et pénible bataille s'engage pour notre Conseil représenté par Jean-Pierre Espagne qui a dû menacer de quitter la salle et de faire annuler la consultation afin de pouvoir obtenir que le point de vue de notre profession soit écouté.

Il faudra ensuite toute notre détermination pour obtenir, avec l'appui des administrations compétentes (DIREN, Concurrence Haute-Loire, etc.), c'est dire s'il était fondé, que notre point de vue soit entendu.

C'est ainsi qu'à défaut d'être idéales les conditions de la consultation sont devenues admissibles (Prestations ramenées à un niveau d'esquisse) et que la seconde réunion du jury a pu se dérouler dans une ambiance cordiale.

A l'issue de ce concours, c'est avec beaucoup de satisfaction que notre Vice-Président a recueilli l'amende honorable des représentants de la

DDE dorénavant tout disposés à s'associer à notre projet de Charte des Concours. Nous leur en rendons hommage.

Maison de retraite à Saint-Julien Chapteuil, Haute-Loire

S'il est des opérations bien mal engagées, celle-ci nous paraît mériter la palme.

L'indigence de l'indemnité proposée aux concurrents est vraisemblablement proportionnelle au respect accordé non seulement à notre profession mais également à la collectivité commanditaire.

Devant la résistance de l'OPAC de la Haute-Loire (Maître d'ouvrage délégué) à mettre les conditions de la consultation en conformité avec les recommandations de la MIQCP, notre Conseil est fermement décidé à manifester son désaccord à de telles pratiques.

Nous avons refusé de continuer, dans ces conditions, les délibérations du jury d'un tel concours dont nous ne pouvons accepter le règlement. Nous en avons dûment notifié à l'OPAC (43) les motivations.

Le Maître d'Ouvrage délégué a dû ajourner une première réunion de jury, le quota des Maîtres d'Œuvre prévu à l'article 314 ter du Code des Marchés Publics n'étant pas atteint. Il n'a cependant pas ouvert le dialogue et a

reconvoqué le jury qui cette fois a statué sur le choix des candidats, en présence d'un seul Architecte sur les quatre prévus à l'origine. Est-ce bien légal ?... Affaire à suivre.

MAPAD de Ville Gozet, Montluçon - Allier

Notre Conseil a attiré l'attention du Maître d'Ouvrage (Ville de Montluçon) sur un certain nombre de points qu'il souhaitait voir modifier et nécessaires au déroulement du concours.

En effet, la composition du jury ne respectait pas les dispositions de l'Article 314 ter du Code des Marchés Publics qui stipule que le jury doit comporter un tiers au moins de Maîtres d'Œuvres compétents. Par ailleurs, notre Conseil n'était destinataire ni du programme, ni du règlement de la consultation qui sont les éléments indispensables afin que les architectes membres du jury puissent intervenir dans de bonnes conditions. Ces éléments n'ayant pas été modifiés par le Maître d'Ouvrage, notre Conseil n'a pas souhaité participer aux travaux du jury et cautionner un tel concours.



Réhabilitation de l'Immeuble Pélissier, à Clermont-Ferrand

L'union immobilière des organismes de la Sécurité So-

cialité du Puy-de-Dôme a lancé en septembre dernier un appel à candidature adressé à des Maîtres d'Œuvre pour la réhabilitation d'un immeuble administratif.

Montant estimé de l'opération : 16 979 600 F TTC. Mission confiée au Maître d'Œuvre retenu de type normalisé M5 en 1ère classe de complexité.

Après sélection des candidats par le jury "la commission compétente de l'organisme retiendra un candidat". Rapide calcul pour comprendre que le lauréat serait le champion en matière d'affaiblissement d'honoraires.

Notre Conseil a donc fait part, au Maître d'Ouvrage, de l'ensemble de ses réflexions sachant que l'article 6 de l'arrêté du 29 juin 1973 fait apparaître que la 1ère classe de complexité correspond à la construction de bâtiments de bureaux simples et à un seul niveau, et qu'en conséquence il apparaissait déraisonnable que la mission confiée au lauréat puisse l'être en dessous d'une 2ème classe de complexité.

Début octobre, le Maître d'Ouvrage nous faisait savoir que la "note de complexité" (lapsus ou méconnaissance de l'ingénierie ?) avait été déterminée par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et qu'elle ne pouvait être modifiée. Notre Conseil, surpris de cette réponse, s'interroge pour savoir s'il n'y aurait pas lieu que des assurés puissent eux-mêmes déterminer le montant de leur propre remboursement maladie ? A méditer et... à suivre...

maximum) selon la surface hors œuvre du programme

- Vue perspective ou axonométrique
 - Une surface délimitée pour la libre expression du concurrent
 - Une note explicative d'environ cinq pages dactylographiées sur les points forts de la proposition.
- Enfin, élément essentiel qui distingue le concours sur esquisse, c'est le volet économique du projet. Les concurrents doivent simplement développer la façon dont leur projet se situe par rapport à l'enveloppe financière de l'opération arrêtée par le Maître d'Ouvrage et annoncée dans le programme.

Ainsi, les dénominations «esquisse chiffrée» ou «APS simplifié» sont totalement apocryphes et dissimulent en définitive des concours sur APS malhonnêtement indemnisés

comme des concours sur esquisse. A titre indicatif, une quantification sommaire de la dépense incompressible pour la remise d'un concours sur esquisse faite par la MIQCP situe celle-ci à 35 000 F TTC (en valeur 1991) correspondant à des opérations inférieures à 6 millions de francs. (Bien entendu, au-dessus de ce seuil, le montant doit évoluer proportionnellement à l'importance de l'opération).

Soyez vigilants, chers confrères, ne vous laissez pas posséder (1) et aidez-nous à vous défendre !... Ne prêtez pas votre «concours» à de telles pratiques.

(1) NDLR - Ce n'est pas parce nous utilisons des termes édulcorés (large diffusion oblige !) que nous ne prendrons pas les mesures «préservatives» qui s'imposent.

La Formation, ça continue

L'Équipe responsable de la Formation au sein du Conseil Régional de l'Ordre a réalisé deux stages de formation depuis le début de l'année. Le premier sur la maison domotique, le deuxième sur le montage financier, en collaboration avec le Crédit Foncier de France. Ces deux stages ont obtenu beaucoup de succès, ce qui est encourageant pour l'avenir. Le stage qui s'est déroulé les 21 et 22 octobre eut pour thème la conduite de réunion.

Pour l'année prochaine, nous étudions un programme que nous voulons le plus adapté possible aux désirs de tous et nous essaierons de prendre en compte vos remarques pour le choix des thèmes.

Nous avons déjà sélectionné un stage Marketing (annulé en 1992), un stage Montage finan-

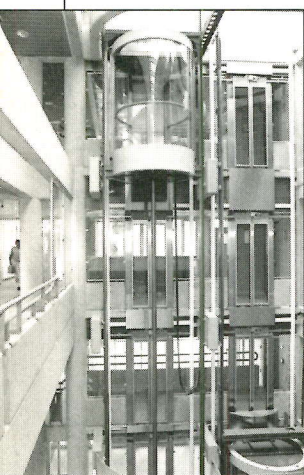
cier pour la construction individuelle en collaboration avec l'ADIL, ainsi qu'un stage sur les différentes formes juridiques pour le mode d'exercice des architectes, car de nouveaux textes viennent de paraître.

Nous avons aussi en projet la création d'une association paritaire de formation (dont les statuts sont à l'étude), outil indispensable pour bien appréhender et gérer le vaste domaine de la formation continue pour les architectes et leurs collaborateurs.

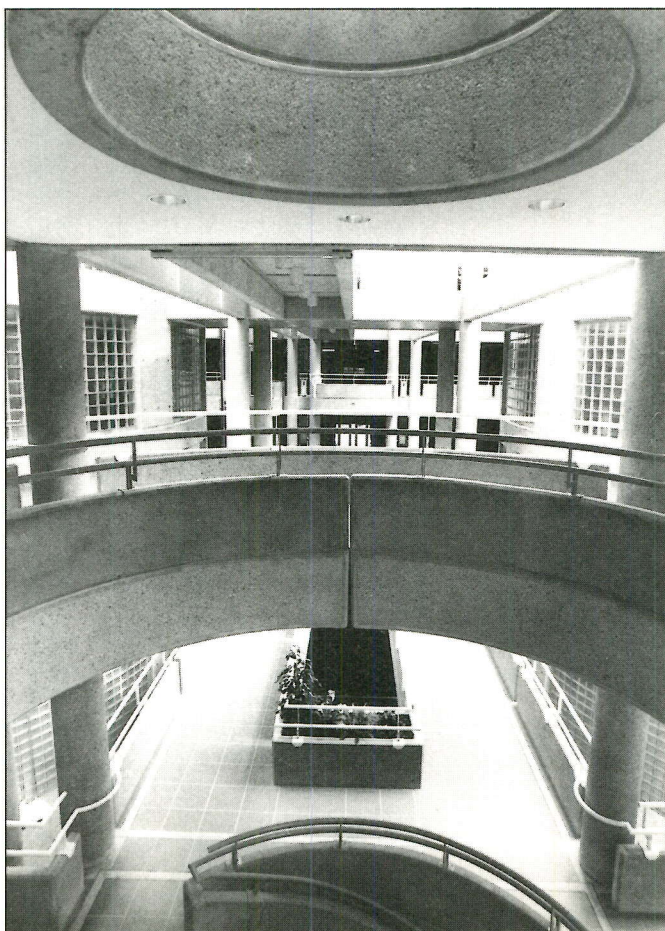
Nous sommes également en relation avec divers organismes ou partenaires possibles pour réaliser des stages communs : comme l'école d'Architecture avec laquelle nous avons participé au Salon Régional de la Formation et de l'Emploi ou la Direction Régionale de l'Équipement pour un club qualité. Deux conseillers sont à votre écoute : Claude Berger et Michel Combronde.

Le nouveau Palais de Justice de Clermont-Ferrand

C'est ainsi que la **justice** grandit son **image**



Les architectes
ont accordé
aux volumes
et à l'espace
un rôle essentiel.



**POUR QUE
LE NOUVEAU
PALAIS
DE JUSTICE
DE CLERMONT-
FERRAND
OUVRE
AU PUBLIC,
LE 5 OCTOBRE
DERNIER,
IL AURA FALLU
DIX ANS.
LES ÉTAPES
DE CETTE
LONGUE
HISTOIRE
RACONTÉE
PAR LES
ARCHITECTES.**

En fait, l'opération remonte à 1978, lorsque la Chancellerie, jugeant que les services judiciaires clermontois étaient trop à l'étroit et trop dispersés, se penche sur le dossier. Il faut attendre quatre ans de plus pour que le terrain soit retenu, au cœur du centre ancien, à l'emplacement d'un ancien hôpital désaffecté, véritable verrue dans un quartier que la municipalité comptait bien réactiver ; quatre nouvelles années pour désigner l'équipe d'architectes, et encore autant pour que Clermont-Ferrand devienne l'une des premières villes de France dont les différentes juridictions soient regroupées sous un même toit.

Pour le quartier Fontgiève-Changil, l'implantation du nouveau Palais de justice doit lui apporter un second souffle. C'est la première donnée que les architectes ont pris en compte : le bâtiment devenait un élément fort du quartier. "Notre projet s'inscrit dans un tissu urbain rénové avec lequel il entre en résonnance, décrit Bernard Faye. L'Espace ne fait pas écran et ménage plusieurs traverses. Il est traité comme un véritable espace public." Si l'ensemble donne une



L'AMBIANCE INTÉRIEURE TIENT BEAUCOUP AU CHOIX DES MATÉRIAUX.

Le Palais de Justice se caractérise par la répétition de volumes semi cylindriques qui en constituent l'élément de base. Chacun d'entre eux correspond à une salle d'audience en rez-de-chaussée et aux différents bureaux dans la partie supérieure. Le tout relié à l'immense salle des pas perdus. *"L'ensemble est fonctionnel, permettant une séparation entre le public et les services pour des raisons de sécurité, mais parfois un peu compliqué, reconnaît Pierre Garbit. La signalisation doit être encore améliorée. Il faut simplement apprendre à vivre dans un nouveau bâtiment"*.

L'ambiance feutrée qui règne à l'intérieur de l'édifice tient beaucoup au choix des matériaux. Pour "réchauffer" l'atmosphère un peu froide que lais-

les bureaux. Un soin particulier a d'ailleurs été apporté au mobilier, en bois naturel, à la signalétique dessinée par Michel Queyriaux et à la diversité des sources lumineuses : pavés de verre, puits de lumière, verrières zénithales... qui permettent à la lumière naturelle de pénétrer dans tous les espaces de circulation.

Dans ce bâtiment, dont les architectes avaient la maîtrise complète à la demande du Ministère, le 1% a permis à Alain François de sculpter deux bas reliefs en bois dans les salles d'audience pour le pénal, à Pablo Reinoso de réaliser une sculpture au-dessus d'un des jets d'eau, et à Di Jeana d'avoir une sculpture à l'entrée nord. Il reste maintenant aux habitants du quartier à intégrer ce grand "vaisseau" dans leur univers et au personnel à en connaître progressivement toutes les facettes. **AV**

apparence éclatée, c'est pour respecter les principaux axes du quartier, répondent les architectes, qui ont imaginé de nombreuses "échappées visuelles sur le quartier environnant grâce aux grandes baies vitrées permettant aussi aux riverains de "pénétrer" à l'intérieur du Palais".

LE PROJET A ÉVOLUÉ EN COURS DE ROUTE.

Prolongeant au cœur même du bâtiment la vision urbaine de l'édifice, les façades ont toutes été traitées avec ce souci de continuité, y compris la hauteur du bâtiment limitée volontairement pour assurer une excellente insertion dans le site. *"Mais le projet a évolué en cours de route, pour des raisons de sécurité, déplore Olivia Hœltgen-Faye. Une grille a été imposée par la Chancellerie, à la suite d'un attentat contre le Palais de justice d'Angers, réduisant ainsi l'ouverture du bâtiment vers l'extérieur"*. Au dessus des archives, un grand bassin, qui devait refléter le bâtiment, a également été supprimé, par crainte d'une mauvaise étanchéité, ainsi qu'une forêt de bambou et quelques matériaux pour des

contraintes budgétaires. Cela n'a pas empêché les architectes de jouer avec les volumes et d'accorder à l'espace un rôle essentiel, aussi bien pour les aménagements extérieurs que pour le fonctionnement des cinq juridictions regroupées dans ce Palais. Un point particulièrement apprécié par Pierre Garbit, président du Tribunal de Grande Instance, sensible à l'espace, à la vue, à la composition de l'édifice : *"Il y a un élan qui renforce l'image que nous devons donner à la justice. Nous avons là un bâtiment ouvert qui conserve le caractère solennel de l'institution"*.



La répétition de volumes semi-cylindriques constitue l'élément de base du bâtiment

sent le béton, spécialement conçu pour le Palais de justice et coulé sur place, le verre ou encore l'aluminium, les architectes ont choisi le bois dans les salles d'audience, la brique dans les couloirs réservés au personnel, et le tissu dans

Architectes : Bernard Faye - Olivia Hœltgen-Faye / Bernard Kohn.
Maître d'ouvrage : Ministère de la Justice.
Montant des travaux : 187 millions de francs TTC, restaurant et mobilier inclus.

L'entrée principale descend en pente douce vers les différentes juridictions.



LE CALENDRIER

Études

Juin/Octobre 1985 : Concours d'architecture 1ère phase (niveau esquisse).

Octobre 1985/Janvier 1986 : Concours d'architecture 2ème phase (niveau avant-projet sommaire).

19 février 1986 : Désignation du lauréat du concours.

4 novembre 1986 : Approbation de l'avant-projet sommaire par le Conseil Général du Puy-de-Dôme.

29 juin 1987 : Approbation de l'avant-projet détaillé par le Conseil Général du Puy-de-Dôme.

Consultation des entreprises et travaux

5 septembre 1988/Mars 1989 : Consultation des entreprises.

13 juillet 1989 : Démarrage des travaux.

15 avril 1992 : Fin des travaux.

5 octobre 1992 : Ouverture au public.

La mise en œuvre

17.500 m³ de béton (dont 3500 architectonique).

910 tonnes d'acier.

25.000 m² de planchers.

7.000 m linéaires de poutres.

800 poteaux

130.000 briques.

21.000 pavés de verre.

LE PAYSAGE DES LYCÉES

AUVERGNATS S'EST PRO-

FONDÉMENT TRANSFORMÉ

AU COURS DE CES DER-

NIÈRES ANNÉES, DONNANT

«Y-a-t-il un endroit plus

UN NOUVEL ÉLAN A L'ENSEI-

sensible que l'école ?, se

GNEMENT : LA QUALITÉ DE

demande Roland Ondet,

L'ARCHITECTURE Y CONTRI-

président de l'Ordre des

BUE LARGEMENT. ENQUÊTE.

Architectes. Les jeunes y passent dix à quinze ans, au moment précis où ils s'ouvrent lentement à la vie. Je vous assure, poursuit-il, que leur comportement ne sera pas le même si le bâtiment tient compte de leurs préoccupations. Ils seront influencés par les volumes. En choisissant la qualité architecturale, nous leur donnons une chance supplémentaire». Tout le monde, aujourd'hui, partage son opinion. «C'est un élément fort dans notre monde moderne, constate le Doyen Chiroux, vice-président du Conseil Régional d'Auvergne. Une belle architecture doit créer une bonne ambiance et transformer les rapports à l'intérieur d'un lycée». Les architectes ont compris ce geste et cherchent à apporter une réponse aux attentes, même floues, des jeunes. «Nous avons essayé de valoriser l'enseignement professionnel en privilégiant les espaces, le fonctionnement et les matériaux», renchérit Denis Ameil, l'un des architectes du lycée Marie Laurencin.

Tous ont conscience du rôle qu'ils jouent pour favoriser l'épanouissement des élèves. A Monistrol-sur-Loire, à Saint-Flour, à Moulins, au lycée La Fayette de Clermont-Ferrand, au futur lycée de Cournon... ils ont joué la carte de la qualité. «Dans une commune, la

fonction sociale d'un établissement scolaire ne peut être remplie que si nous choisissons le Beau», ajoute Catherine Guy Quint, maire de Cournon d'Auvergne, qui attend avec impatience l'ouverture de son lycée à la rentrée 1994.

Une nouvelle tendance

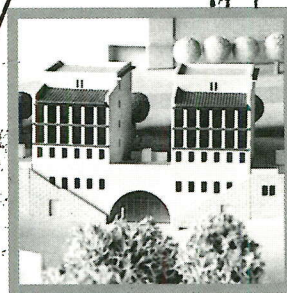
On l'avait oublié dans les années soixante / soixantedix, lorsque la politique des modèles faisait des ravages. Il fallait aller vite et répondre aux besoins urgents du moment, au détriment, convenons-en, de l'architecture. Tous les lycées étaient construits sur les mêmes standards, ignorant superbement les contraintes du climat et du site. «Ils ne jouaient

plus leur rôle dans la cité, celui de la modernité», déclare le Doyen Chiroux, qui ajoute : «L'Auvergne n'a pas rempli son rôle au niveau de l'architecture».

Il a fallu attendre les années quatre-vingt pour voir la tendance s'inverser, qui correspond en fait à la loi de décentralisation de 1983, confiant aux conseils régionaux la responsabilité des lycées. Les premiers résultats «ont prouvé que l'architecture scolaire pouvait sortir du train-train bâtifant comme du modèle préfabriqué, note «le Moniteur». Il était sain, alors, de montrer que l'architecture pouvait être enthousiaste». Dans beaucoup de cas, pourtant, l'état

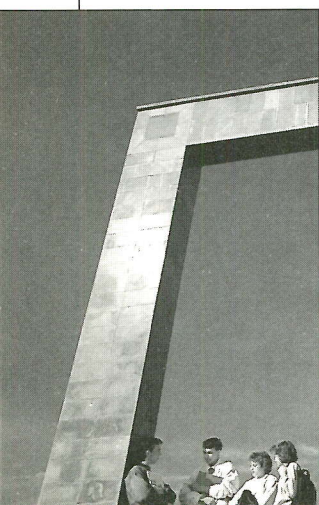
des lieux frôlait la catastrophe. Réhabiliter et construire devenaient les maître-mots des collectivités. Soucieux d'apporter aux jeunes auvergnats de meilleures conditions d'études, les élus régionaux ont retroussé leurs manches. «Nous devons proposer une autre ambition», résume le Doyen Chiroux. Une enveloppe d'un milliard de francs était alors dégagée pour réaliser treize projets importants, comprenant des constructions nouvelles ou des rénovations complètes, sans compter les travaux habituels concernant l'entretien des

Lycées

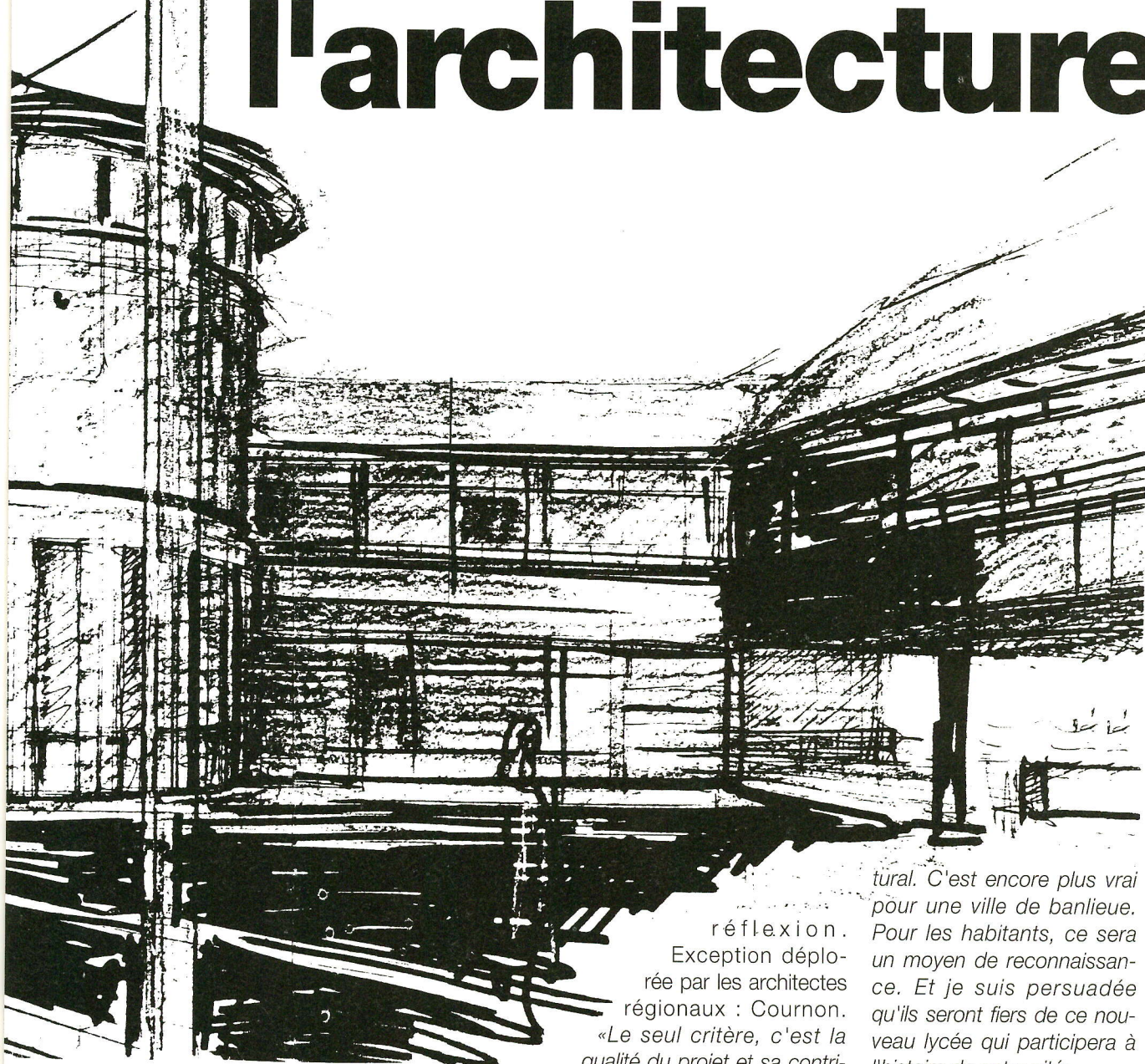


Le lycée
Jean Zay
de Thiers

Le lycée
professionnel
Marie Laurencin
de Riom



Du bon usage de l'architecture



Le lycée de Monistrol-sur-Loire

établissements. «Par ce biais, nous participons au développement économique de la région et nous montrons clairement que nous croyons à son avenir», fait encore remarquer l' élu régional.

C'est ainsi que les inaugurations se succèdent. Avec le système des concours, les architectes régionaux sont associés à tous les projets et ont réussi, dans la majorité des cas, à l'emporter. Ce fait est assez symbolique pour rappeler la créativité, l'ingéniosité et la qualité de leur

réflexion. Exception déplorée par les architectes régionaux : Cournon.

«Le seul critère, c'est la qualité du projet et sa contribution à l'avenir de notre ville», rétorque Catherine Guy Quint. «Il est quand même dommage qu'une équipe locale n'ait pas été associée au projet» fait remarquer Roland Ondet.

Pour Cournon, ce lycée marquera un tournant. Séduite par les volumes, l'intégration au site, son ouverture vers la ville, le maire de Cournon en attend le signal architectural qu'il manquait encore à la cité. «Le projet adopté prime la qualité de la vie scolaire et relationnelle, reconnaît-elle. Il fallait un temps fort architec-

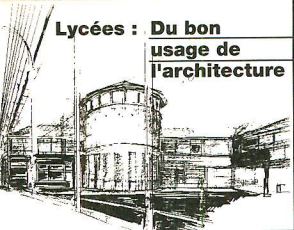
tural. C'est encore plus vrai pour une ville de banlieue. Pour les habitants, ce sera un moyen de reconnaissance. Et je suis persuadée qu'ils seront fiers de ce nouveau lycée qui participera à l'histoire de notre cité».

Un rôle moteur

Avec ce nouvel établissement qui ouvrira ses portes à la rentrée 94, Cournon va prendre une nouvelle dimension. Et l'architecture doit y contribuer largement. C'est la preuve, une fois de plus, que l'architecte remplit un rôle moteur dans une démarche innovante et que l'architecture peut renforcer l'image d'une ville. D'autant plus que dans ce projet, le lycée participera à la vie de la commune en s'ouvrant à la

population. «Tous les cournonnais prendront vite l'habitude de s'y retrouver pour se cultiver, se revoir, se promener, prendre part à un titre ou à un autre à la vie de ce bel établissement, douze mois sur douze, rappelle avec optimisme Catherine Guy Quint. Le lycée leur offrira de nouvelles possibilités culturelles, associatives, sportives, d'accueil et d'hébergement». Reste la question des concours. Chaque fois que des architectes présentent leurs projets devant un jury, disent en substance les représentants de la profession, démontent devant lui les mécanismes de la conception, expliquent clairement comment ils ont tenu compte d'un site, hiérarchisé des critères, fait prévaloir un parti, que des architectes jurés commentent, débattent avec les autres membres du jury, ces derniers, de concours en concours, s'intéressent de plus en plus à l'architecture et fortifient leur jugement.

Mais il ne faudrait pas, en retour, que la meilleure architecture devienne trop souvent celle qui permettra la meilleure photographie pour revues à la mode. Il en va de même dans les concours où l'habileté du «rendu», la séduction de l'expression peuvent quelquefois emporter l'adhésion d'un jury trop hâtif aux dépens de travaux aux qualités plus sûres mais à l'expression moins brillante. A méditer.



Réunissant trois pôles de compétence - l'artisanat, l'industrie, le tertiaire - ce lycée regroupe toutes les composantes d'une ville ou d'un quartier : le travail, l'enseignement, les activités culturelles et sportives, la restauration, le logement, ceux d'un nouveau quartier, à la sortie de Riom, avec l'obligation de réussir la greffe avec la ville.



Un choix difficile

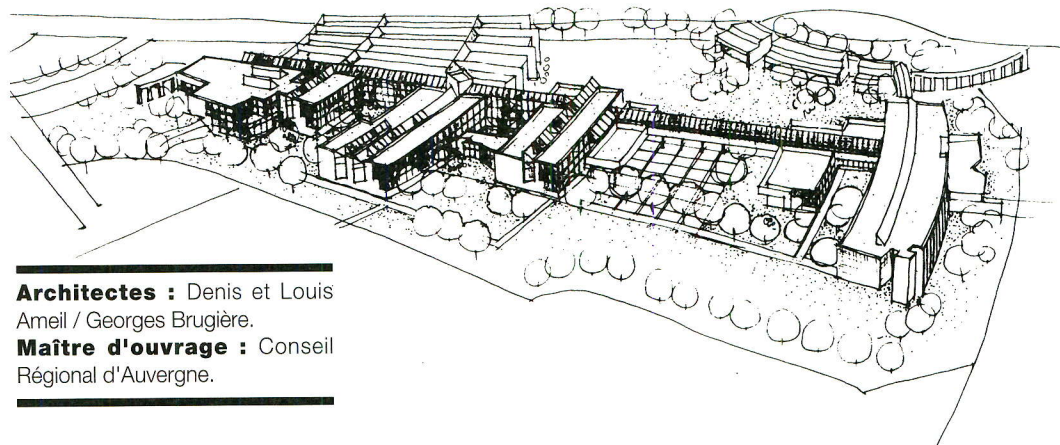
Dans le cadre du programme établi par le Conseil Régional d'Auvergne, plusieurs établissements ont été rajeunis - c'est le cas des lycées Marmontel à Mauriac, Banville à Moulins, Amédée Gasquet à Clermont-Ferrand... - ou construits comme le lycée La Fayette de Clermont, celui de Thiers ou encore de Monistrol sur Loire... Tous ne sont pas présentés dans ce numéro mais tous ont un intérêt architectural. Il a fallu choisir en raison de la place réservée à ce dossier. (N.D.L.R.)

Le lycée professionnel Marie-Laurencin de Riom

cin pourra vivre, évoluer et grandir, précise Denis Ameil, l'un des architectes. Il nous a paru indispensable que l'établissement soit perçu de la voie principale le rattachant au centre de Riom, avec vue sur la vieille ville, et aux communes environnantes. C'est en quelque sorte un belvédère surélevé de 4 mètres qui domine l'ensemble du site». Un soin particulier a été accordé à la qualité de

l'accueil et des points de rencontre à partir d'une place dallée afin de valoriser l'enseignement technique. «Chaque quartier de la ville de Riom étant marqué par une fontaine, il nous a semblé naturel de jalonner l'entrée de ce nouveau quartier par ... une fontaine, en pierre de Volvic, prolongée par des bassins en cascade actionnant le mécanisme d'une horloge-sculpture, et de prescrire de nombreux jardins»,

ajoute l'architecte. Tout a été conçu pour rendre ces locaux :
- Agréables, avec des couleurs pastel respectant la palette de Marie Laurencin, un peintre impressionniste, qui a donné son nom au lycée ; une lumière naturelle assurée par une verrière et par de larges transparences sur les jardins.
- Fonctionnels avec l'adoption d'une structure à grandes portées pour le Plateau technique, de poteaux-planchers pour l'ensemble des autres locaux et de cloisons démontables.



Architectes : Denis et Louis Ameil / Georges Brugière.
Maître d'ouvrage : Conseil Régional d'Auvergne.

Le lycée La Fayette de Clermont-Ferrand

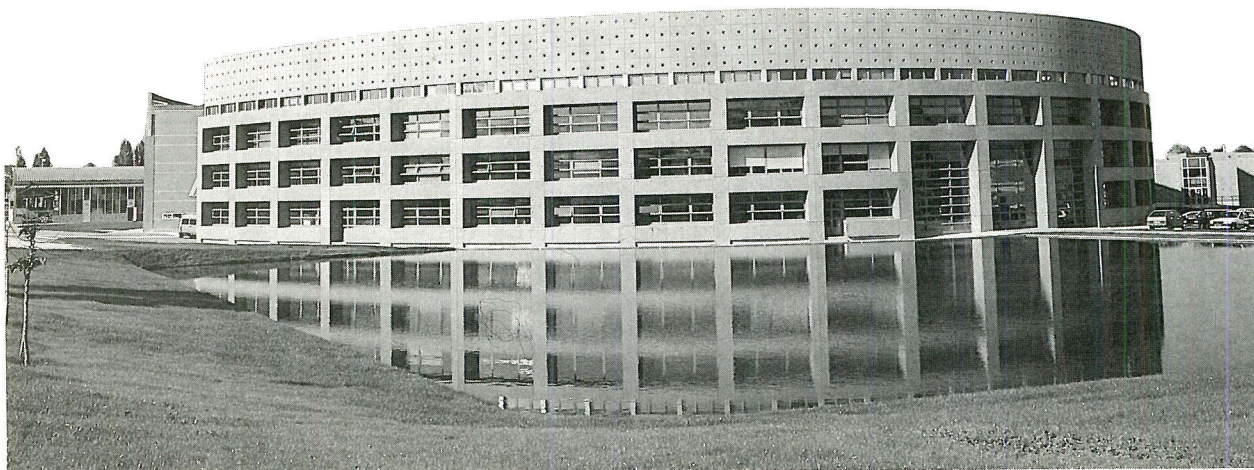
Dans la plaine de la Par-dieu, le lycée La Fayette devient un signal, l'élément architectural fort de cette nouvelle zone destinée aux activités tertiaires. «Nous avons dédié ce lycée de 1550 élèves aux sciences exactes, déclarent les

architectes. Son plan exprime, par des volumes rigoureux, sa destination technologique, chaque bâtiment accueillant une activité spécifique». Voici un colisée de béton gris violine, à la paroi épaisse, régulièrement tramée, interrompue par un portique-passerelle qui laisse voir la cour intérieure, arène aux gradins de verre. A l'arrière plan, une longue barre

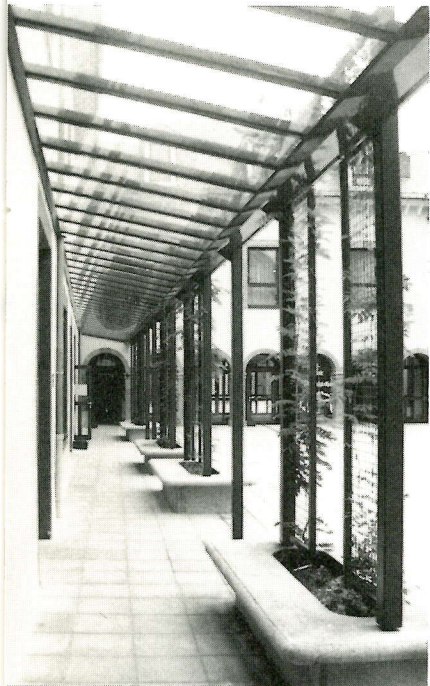
d'ateliers, un gymnase et un quadrillage de petites maisons abritant l'internat pour 350 élèves.

«C'est un dialogue entre le vocabulaire, très lié à la technologie et à l'idée de légèreté, et à la tradition auvergnate, faite de solidité et de permanence, ajoute Jean-Louis Pourreyron, l'un des architectes. Cette volonté se traduit dans l'éclipse avec une façade intérieure oblique, entièrement constituée d'aluminium et de vitrage réfléchissant tandis que l'extérieur joue l'effet de masse par son enceinte de béton poli et sablé qui rappelle la couleur de la pierre de Volvic».

Architectes : Jean-Jacques Erragne - Jean-Pierre Herault - Jean-Louis Pourreyron - Philippe Tixier / Christian Hauvette.
Maître d'ouvrage : Conseil Régional d'Auvergne.



Le lycée Marmontel de Mauriac

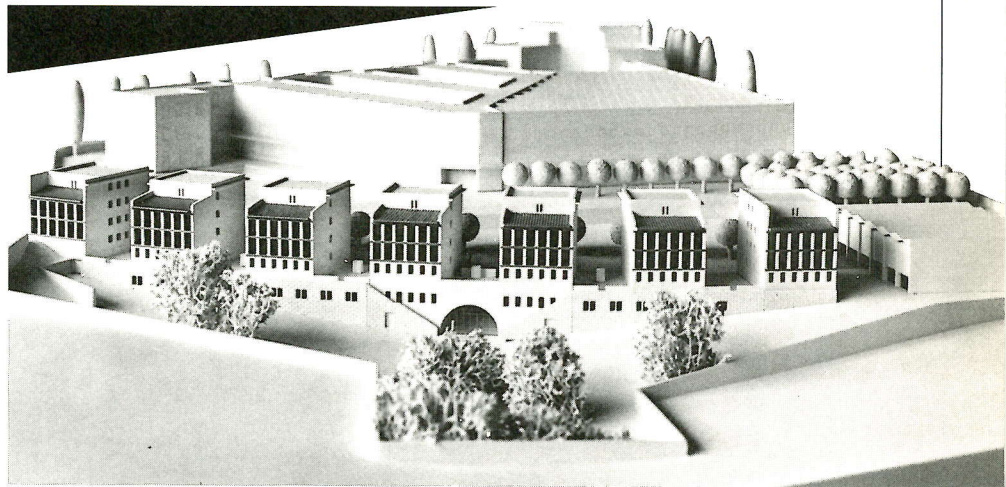


Cet ancien établissement jésuite avec sa chapelle et son retable baroque, situé au cœur historique de la ville, a fait l'objet d'une restructuration lourde, sur quatre ans. "Les bases de la réflexion faisaient ressortir la prise de conscience urbaine, expliquent les architectes. Nous sommes au centre de la vie mauriacoise".

Face à un bâtiment massif, très minéral, avec une importante maçonnerie en pierre et une ouverture en ardoise, la force des volumes existants demandait une logique rigoureuse, permettant de donner à ce bâtiment une ouverture sur l'extérieur nécessaire à l'enseignement et de faire pénétrer un maximum de lumière dans l'enceinte. C'est le parti pris par les architectes.

Architectes : Jean-Claude Barthélémy / Christine et François Descœur / Bertrand Irondelle.
Maître d'ouvrage : Conseil Régional d'Auvergne.

Le lycée Jean Zay de Thiers



Pour cet établissement de 667 élèves, les architectes ont voulu préserver l'esprit du bâtiment, afin de «maintenir et de restaurer, chaque fois qu'il est possible, l'architecture existante, dans son esprit comme dans ses détails», expliquent-ils, en affirmant clairement leur intérêt pour l'architecture de l'entre-deux-guerres.

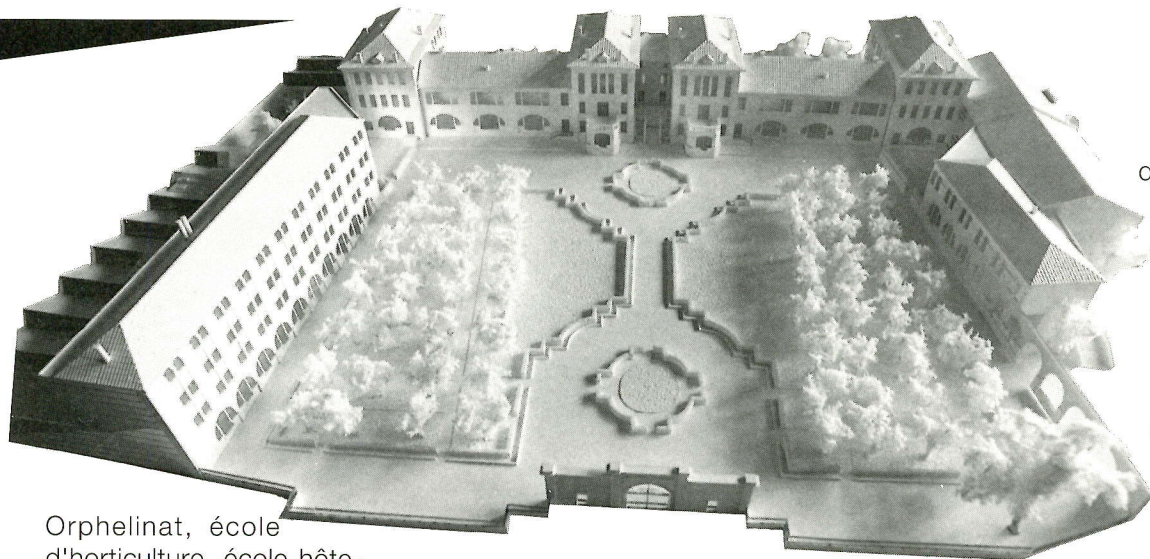
Pour restructurer ce lycée professionnel, ils ont tenu compte aussi du site, avec un panorama qui s'ouvre sur la haute Limagne, de la répétition des cours inté-

rieures, de la proximité des espaces d'internat (environ 175 élèves), du lien indispensable entre les enseignements théoriques et professionnels, du manque relatif de places, qui représentent, à leurs yeux, «autant de facteurs renforçant la cohérence entre l'architecture existante et la transmission d'un enseignement de haut niveau».

Architectes : Xavier Fabre Vincent Speller.

Maître d'ouvrage : Conseil Régional d'Auvergne.

Le lycée Amédée Gasquet de Clermont-Ferrand



Orphelinat, école d'horticulture, école hôtelière ou encore lycée technique. "L'ensemble bâti d'Amédée Gasquet témoigne combien il est vain de tenter d'assigner à un espace une seule et même fonction" font remarquer les architectes, Geneviève

et Jean-François Panthéon. Il fallait donc redonner à ce lieu une nouvelle fonction en tenant compte de la composition binaire actuelle : axe nord-sud, qui règle la composition de l'ancien château. Dans ce projet,

deux bâtiments se feront face avec une symétrie parfaite. Les façades respecteront le style de l'ancien château, l'entrée sera déplacée pour relier l'établissement au nouveau

quartier et les boutiques - élément nouveau dans cette restructuration - seront implantées au rez-de-chaussée. La recomposition prend en compte également la végétation existante, qui sera confortée, toujours avec le même principe de symétrie défendu par les architectes.

Architectes : Geneviève et Jean-François Panthéon.

Maître d'ouvrage : Conseil Régional d'Auvergne.

Le lycée de Cournon

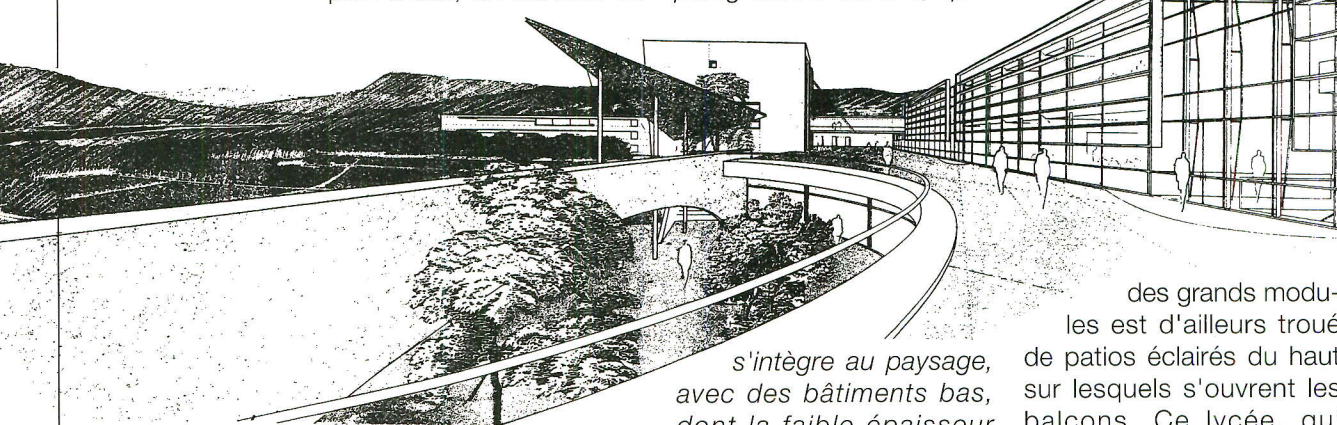
Un lycée «au grand large», immergé dans la nature : c'est la carte que les architectes ont jouée en constatant qu'une grande partie des jeunes qui fréquenteront l'établissement vivront dans des maisons individuelles avec jardin et pratiqueront un sport près du plan d'eau, en bordure de

sans agressivité, un lieu de calme et de sérénité, utilisant la pente naturelle du terrain par un jeu subtil de terrasses, et mettant l'accent sur la couleur et la nature par la diversité des plantations. *«Nous avons souhaité aussi que ce lycée ne soit pas un coup de poing donné au site, qu'il*

ne du vignoble.

L'option des architectes est d'employer au maximum des matériaux simples d'entretien et naturels (béton brut rehaussé jusqu'à hauteur d'homme de parements de graviers de l'Allier, bois et verre), de laisser la lumière pénétrer largement et d'éviter la monotonie qu'aurait pu provoquer la longue structure de l'unité d'éducation.

Chacun



l'Allier. *«Nous avons donc décidé de concevoir un autre lycée urbain»,* expliquent les architectes, Claude Costantini et Michel Regembal.

Ils ont voulu donner à ce lycée une image claire,

s'intègre au paysage, avec des bâtiments bas, dont la faible épaisseur sera encore atténuée par leur transparence», ont-ils déclaré au journal municipal de Cournon. Par le rythme des bâtiments mais surtout par le recours à la vigne vierge, le lycée rappellera la présence ancien-

des grands modules est d'ailleurs troué de patios éclairés du haut sur lesquels s'ouvrent les balcons. Ce lycée, qui recevra 1120 élèves, ouvrira ses portes à la rentrée 1994.

Architectes : Claude Costantini - Michel Regembal.

Maître d'ouvrage : Conseil Régional d'Auvergne.

Le lycée agricole de Saint-Flour

«Concevoir un lycée à la campagne pour une "ville à la campagne" c'est bien entendu s'interroger sur les rapports entre le lycée, la ville et la campagne», estiment les concepteurs du projet.

Regardant la ville de Saint-Flour, dont la robuste silhouette se détache sur le fond sombre des forêts de la Margeride, le lycée, implanté au cœur de la propriété de Volzac, devenue «ferme pédagogique», se fonde évidemment dans la campagne.

Par ses volumes simples, s'adaptant au relief de la

colline, sa couverture traditionnelle en tuiles de terre cuite, ses façades de gravillons lavés et de bois qui appartiennent au site, il se perçoit comme le prolongement de l'architecture vernaculaire du hameau de Volzac.

«S'il ressemble à un village, c'est qu'il a été pensé comme tel, résument les

architectes. *Certains «habitants» y reçoivent l'enseignement que d'autres leur dispensent, d'autres encore administrent et gèrent cette communauté, mais aussi y mangent, dorment, se rencontrent, échangent, se distraient, en un mot y vivent et participent à son animation. Toutes ces fonctions, poursuivent-ils,*



s'organisent autour de deux rues perpendiculaires, se croisant sur un carrefour, lieu privilégié de rencontres et d'échanges favorisant la rêverie devant le prestigieux spectacle de la ville séculaire».

La lumière est toujours présente, zénithale sur le carrefour et le forum

des classes ou pénétrant par les grandes baies vitrées, symbole de l'ouverture de l'établissement vers l'extérieur.

Architectes : Marc Escande - Pierre Jarlier / Jean-Pierre Espagne / Laurent Verdeaux.

Maître d'ouvrage : Conseil Régional d'Auvergne.

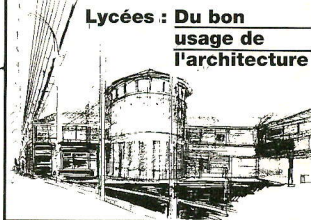


Le lycée Banville de Moulins

Attendue depuis longtemps - aucun aménagement n'avait été fait à l'exception du chauffage central depuis la fin du 19^e siècle - la restructuration complète du Lycée Banville s'est étalée sur quatre ans.

Pour Moulins, ce lycée de 1220 élèves avec un internat de 160 lits représente un équipement majeur ayant des répercussions sur la vie locale. Premier lycée de France créé par Bonaparte, alors Premier Consul, il abrite le tombeau du Duc de Montmorency (17^e siècle).

Une rénovation profonde a donc été entreprise à partir de 1988 en «respectant rigoureusement les bâtiments existants de grande



Le lycée de Monistrol-sur-Loire

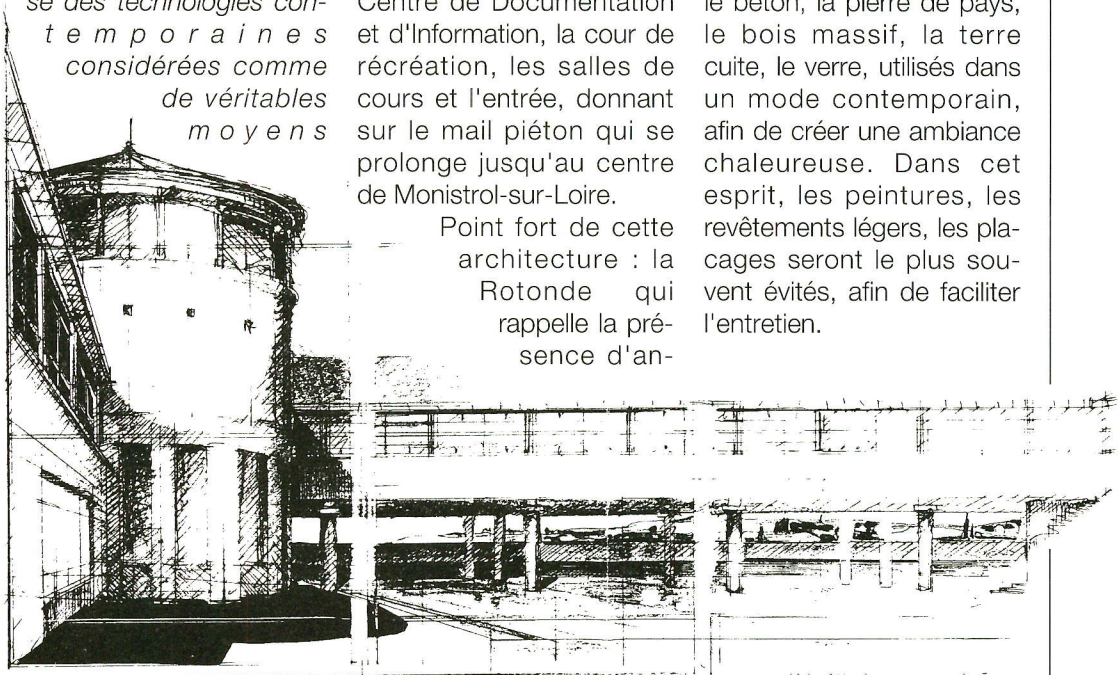
« Nous avons adopté le parti d'architecture de la tradition pour respecter l'identité et la culture locale et donner à ce lycée l'expression d'une juste maîtrise des technologies contemporaines considérées comme de véritables moyens

maisons, ses espaces extérieurs, ses lieux de vie. La distribution principale est assurée par la grande galerie ouverte à la fois sur la salle d'exposition, le Centre de Documentation et d'Information, la cour de récréation, les salles de cours et l'entrée, donnant sur le mail piéton qui se prolonge jusqu'au centre de Monistrol-sur-Loire.

Point fort de cette architecture : la Rotonde qui rappelle la présence d'an-

lecture du C.D.I., les élèves auront une vue circulaire sur la campagne environnante.

Le tout construit avec des matériaux conventionnels : le béton, la pierre de pays, le bois massif, la terre cuite, le verre, utilisés dans un mode contemporain, afin de créer une ambiance chaleureuse. Dans cet esprit, les peintures, les revêtements légers, les placages seront le plus souvent évités, afin de faciliter l'entretien.



pédagogiques». Pour les architectes, ce « contraste » a été mis en scène par la présence de volumes simples adaptés au terrain, à l'image de la composition des villages voisins.

Le plan de masse est d'ailleurs conçu comme un véritable village avec ses

ciens moulins à vent sur ces terrains fortement exposés qui dominent la vallée de la Loire et les monts du Velay. C'est en quelque sorte le « signal » du lycée, implanté à l'extérieur de la Ville, qui s'élève au-dessus des autres volumes. Abrutant la salle de

Architectes : Marc Escande - Pierre Jarlier / Stanislas Fiszer / Jacques Margalejo.

Maître d'ouvrage : Conseil Régional d'Auvergne.

qualité et en restaurant avec soin les différents locaux et l'environnement immédiat», soulignent les architectes. Le « traitement » a permis de repenser le système des circulations, d'utiliser les cheminements obligatoires (pompiers, handicapés), pour revoir fortement la composition d'ensemble.

Plusieurs bâtiments, autrefois marginalisés, ont été rattachés au corps principal permettant la création de nouveaux espaces extérieurs, avec des galeries vitrées ou encore une Agora. Autres points importants : la transformation des cours d'école en parc, l'aménagement des abords extérieurs du lycée et le transfert de l'accès principal afin de mieux relier l'établissement à la ville.

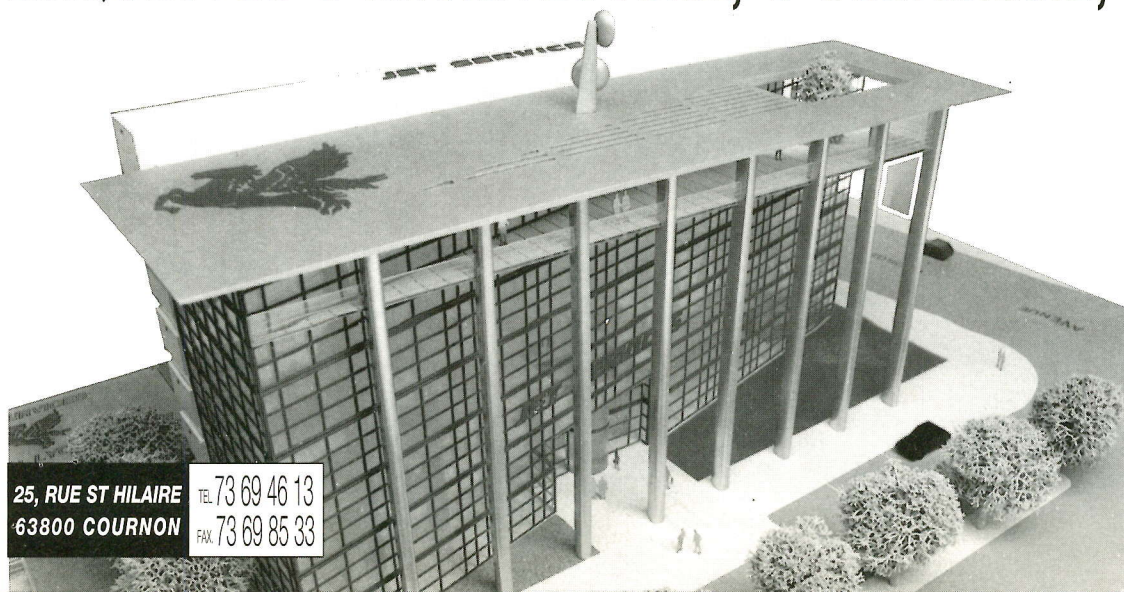
Architectes : Guy Aujames - Marc Perrin - Bruno Recoules.

Maître d'ouvrage : Conseil Régional d'Auvergne.

MAQUETTES D'ARCHITECTURE, D'URBANISME, D'INDUSTRIE

MODEL

EUROPE



25, RUE ST HILAIRE TEL. 73 69 46 13
63800 COURNON FAX. 73 69 85 33

DÉCOUPE
ASSISTÉE
PAR
ORDINATEUR



Siège social : Jet Services à Lyon
Architectes : Douat - Harland Associés

Les copieurs à malices préférés des Architectes!

Les copieurs  MINOLTA
sont des surdoués !

Ils zooment au 1/1000e (!)

de ⁵⁰ à **200%**

TEXTES Ils anamorphosent
et SCHEMAS

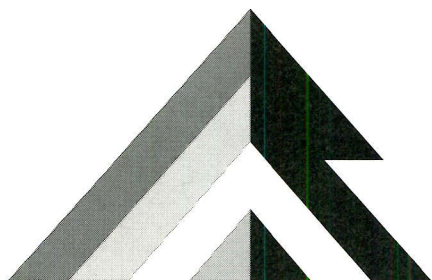
Ils travaillent en

2, 3, 4, 5 couleurs*

et même en **Blanc sur fond couleurs !***

Spécialement conçus pour les architectes, les designers, les graphistes, les copieurs MINOLTA savent faire bien d'autres choses encore pour des prix très raisonnables. En Auvergne, ils sont distribués par le leader du choix (MINOLTA, CANON, IBM, PHILIPS...) du service, du financement. Demandez-lui une démonstration.

* Désolés,
l'imprimeur n'a pas
de MINOLTA...



AUVERGNE REPRO

Z.A. de Mozac

rue Fernand Forest - 63202 RIOM CEDEX

Tél. 73 38 68 77 - Télécopieur : 73 38 82 25

Une cohabitation parfois difficile

ON IMAGINE MAL QU'UN ARCHITECTE PUISSE IGNORER LES INGÉNIEURS CONSEILS. «POURTANT, LEURS RELATIONS DEVRAIENT ENCORE S'AMÉLIORER SI CHACUN FAISAIT UN PAS VERS L'AUTRE», CONSTATE GÉRARD NOËL, PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES INGÉNIEURS CONSEILS DE FRANCE.

Auvergne Architectures : Croyez-vous qu'un chantier puisse se passer d'un architecte ?

Gérard Noël : Non, et dans ma réponse, je ne mets aucune réserve. Honnêtement, j' imagine mal qu'un chantier soit réalisé sans la présence d'un architecte. Il doit faire partie de l'équipe. C'est lui qui entretient des rapports privilégiés avec le maître d'ouvrage et qui doit conduire le projet jusqu'à son

terme. Dans un orchestre, il y a plusieurs musiciens qui cherchent ensemble à jouer le mieux possible. Dans nos métiers respectifs, c'est la même chose.

A. A. : Mais l'architecte peut devenir un "empêcheur de tourner en rond".

Gérard Noël : Tout dépend du rôle qu'il veut bien accorder à l'ingénieur conseil. Certains m'ont laissé carte blanche pour assurer pleinement ma mission d'ingénieur acousticien. Ce fut le cas pour la salle symphonique du Pin Galant à Mérignac. Mais il m'est arrivé de reprendre ma liberté en voulant m'imposer une salle de spectacle toute en pierre. Il faut obligatoirement un dialogue et éviter que nous campions sur nos positions. L'intérêt de nos professions passe par le respect et la compétence de l'autre afin d'être le plus efficace possible.

A. A. : Voulez-vous dire que les architectes imposent trop souvent leurs conceptions ?

Gérard Noël : Les cas sont relativement fréquents. Nous essayons de suivre au plus

près les vœux de l'architecte, mais parfois les conditions techniques commandent. Si nous ne rencontrons pas ce partenariat, que je juge indispensable, cela peut conduire à des frais supplémentaires pour corriger techniquement les prescriptions architecturales.

C'est vrai aussi avec les décorateurs. J'ai rarement pu travailler en bonne harmonie avec un designer ! Mais il y a des exemples où tout se passe parfaitement. C'est le cas actuellement avec Eric Raffy, qui s'est occupé du nouveau restaurant de Bras à Laguiole. Il peut arriver aussi que certains ingénieurs conseils campent sur leurs positions techniques. Pour remédier à ces difficultés, nous devons parvenir à engager une cohabitation, nécessaire pour assurer le développement de nos métiers respectifs. Il est vrai que certains bureaux d'études sont mieux lotis que d'autres, en particulier, ceux qui s'occupent des structures, je dirai presque par obligation.

L'intérêt de nos professions passe par le respect et la compétence de l'autre.

A. A. : Comment cette collaboration pourrait-elle s'améliorer ?

Gérard Noël : De deux façons. D'abord, rémunérer convenablement les équipes pour qu'elles prennent le temps de travailler ensemble et de peaufiner les études. C'est une méthode largement pratiquée aux Etats-Unis. Il faudrait s'en inspirer, à condition de revoir les coefficients qui n'ont pas été revalorisés depuis 1973. On nous demande souvent des prestations réduites car les marges deviennent trop faibles avec les risques que cela entraîne pour l'équipe. Ensuite, donner un coup de pouce à la construction car, vous le savez bien, la profession souffre actuellement. Vous voyez bien que nous sommes solidaires...

A. A. : L'élargissement de l'Europe peut-il servir vos intérêts ?

Gérard Noël : Certes, nous avons la possibilité d'intervenir dans tous les pays mais nous sommes aussi menacés par les conseils étrangers. ■■■

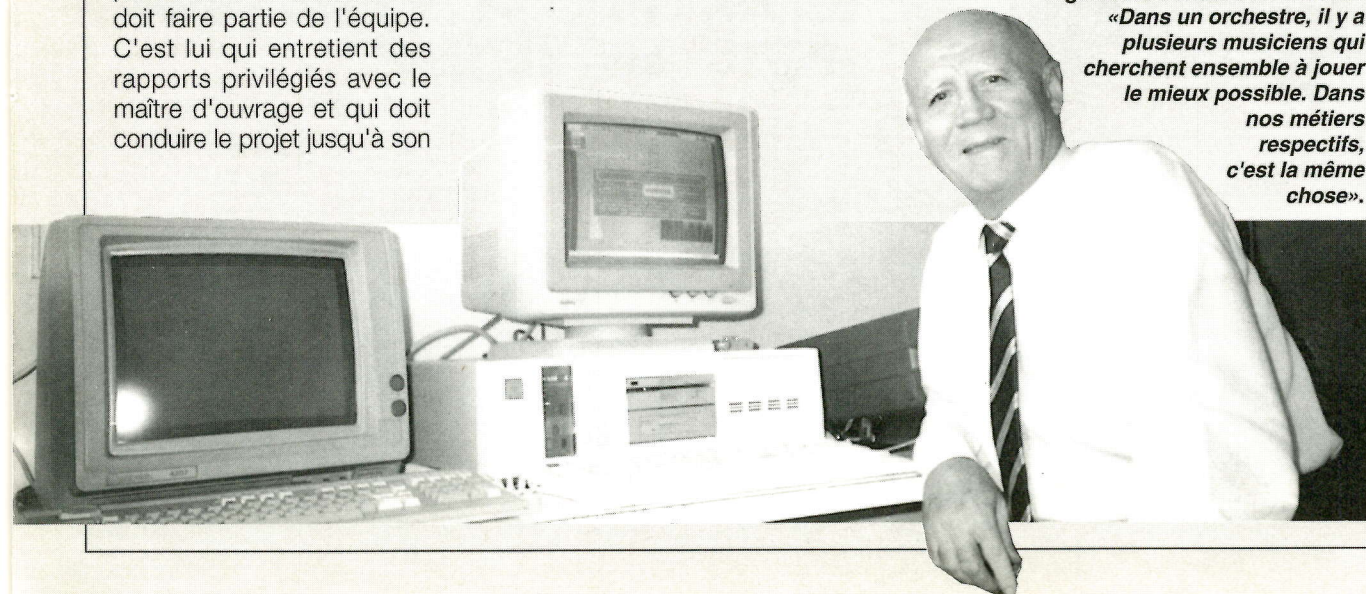
Vers une fusion entre l'Auvergne et le Limousin

Forte actuellement d'une trentaine de cabinets en Auvergne, soit environ 200 personnes, mais la décision de fusionner le Limousin avec l'Auvergne devrait être prise le 24 novembre, la profession d'ingénieur conseil subit les aléas de la conjoncture actuelle, et la région n'est pas épargnée. Beaucoup d'entre eux s'en sortent en recherchant des projets dans toute la France et même au-delà.

C'est le cas de Gérard Noël, qui a participé notamment à l'auditorium de Blois, au théâtre de Marignac et au centre mondial de la paix à Verdun avec des architectes locaux, au théâtre du Guelta à Agadir, au centre touristique de Bora Bora en Polynésie ou encore à celui de l'île Maurice.

Gérard Noël, président de la Chambre régionale des ingénieurs conseils en France :

«Dans un orchestre, il y a plusieurs musiciens qui cherchent ensemble à jouer le mieux possible. Dans nos métiers respectifs, c'est la même chose».



MUTUELLE
DES ARCHITECTES FRANÇAIS
Assurances

LA M.A.F. COMMUNIQUE :

La M.A.F. ouvre ses portes aux Economistes de la Construction.

Une parfaite connaissance des risques liés à l'activité de ses adhérents permet à la M.A.F. d'intervenir avec efficacité et technicité dans les divers domaines de l'assurance construction, en particulier dans celui de l'assurance des concepteurs où elle occupe la position de leader, avec près de 20 000 adhérents Architectes et Ingénieurs.

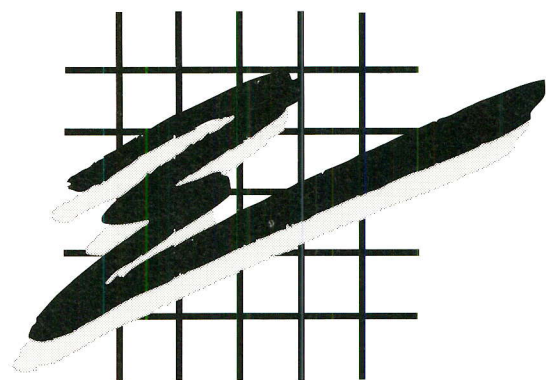
Ainsi, les Economistes de la Construction peuvent désormais garantir leurs responsabilités professionnelles à la M.A.F.

Le nouveau contrat "CAREC" (Contrat d'assurance regroupé des Economistes de la Construction), conçu à leur intention prend en compte leurs missions spécifiques en apportant des garanties tout à fait adaptées à l'activité de la profession.

Les adhérents de la M.A.F. trouveront dans cette démarche un intérêt collectif, le regroupement, auprès de leur propre assureur, des risques de leurs partenaires habituels leur permettant de bénéficier de tarifs ajustés, ainsi que d'un règlement plus rapide et plus simple des sinistres.

Le concours des adhérents sera utile pour faire connaître à leurs partenaires Economistes l'intérêt d'une adhésion à la M.A.F. en recommandant tout spécialement ceux dont ils apprécient la collaboration.

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables / 9, rue Hamelin - 75783 Paris Cedex 16 / Fax : (1) 45.53.12.65 / Tél. : (1) 45.04.22.50



**FLEURY
AUJEAN**

**DES ENSEIGNES
A VOTRE IMAGE**

73.42.72.12

**CONCEPTION / FABRICATION
POSE / ENTRETIEN**



➔ consultez l'Annuaire Electronique

SHOW-ROOM ET UNITE DE FABRICATION

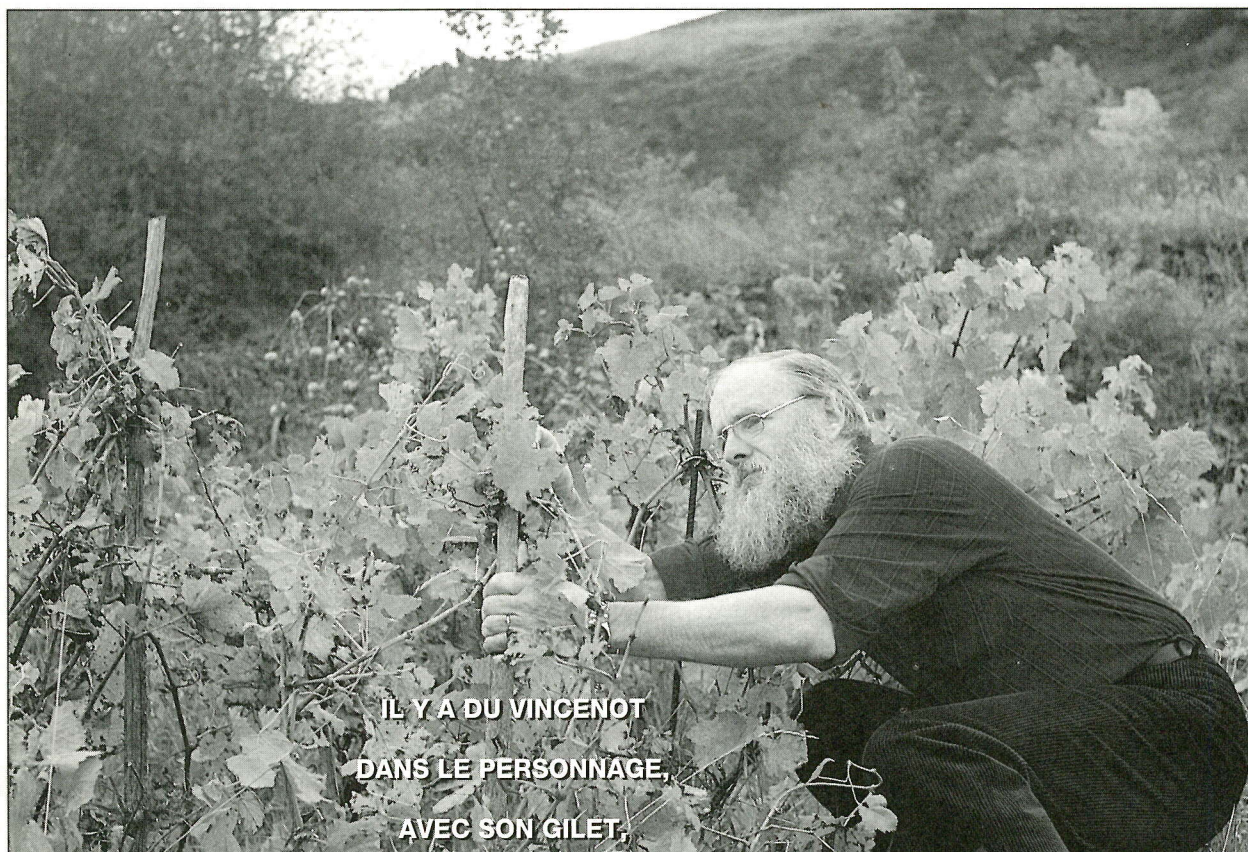
Z.I. BREZET EST/RUE PAUL BOULANGER

BP 349/63009 CLERMONT FD CEDEX

FAX: 73.92.41.97

Jean Pestre

La voie rurale



IL Y A DU VINCENOT
DANS LE PERSONNAGE,
AVEC SON GILET,

Pour cet homme «sorti du rang», formé par Michel Kæpelin, l'élève de Perret en Haute-Loire, qu'il continue à vénérer, l'architecture lui a permis de mieux comprendre l'histoire des hommes. «C'est le seul mammifère à ne plus savoir construire sa maison», fait-il remarquer. Ce n'est qu'après un long parcours, qui le conduit de la menuiserie au dessin industriel, qu'il devient l'un des premiers agrées en architecture de France avec le numéro 23.

Son itinéraire est alors tout tracé. Jean Pestre choisit la voie rurale, «Une autre façon de penser, dit-il, une autre manière de construire. L'architecture rurale donne une leçon de modestie. Le manque d'argent conduisait les bâtisseurs à rechercher des astuces. Il y a dans la région des toitures pouvant atteindre une longueur de cinquante mètres sans une pièce de métal. Le bois à l'époque ne coûtait pratiquement rien».

Élu pendant quinze ans à la tête de Maisons Paysannes de

**SA MONTRE
À GOUSSET ET
SON FRANC PARLER
CAMPAGNARD.
BEAUCOUP
DE BON SENS
ET UNE CERTAINE
PHILOSOPHIE
DE LA VIE.**

France en Haute-Loire, sa passion n'a fait que grandir pour ce type d'habitat. Et il ne craint pas d'affirmer que «l'idée rurale progresse» et de revendiquer une forme de militantisme pour «cet habitat plus humain», reconnaissant que les «clients reviennent à des choses simples». Une prise de conscience qu'il ressent, en

particulier, chez les jeunes.

Fronçant aussitôt les sourcils, il ajoute : «Nous pouvons retrouver un art de vie ancestral en choisissant les matériaux de toujours : la chaux, la pierre, la terre, et apporter aussi des solutions contemporaines correspondant aux habitudes actuelles». C'est vrai pour le musée du parc des bisons d'Europe en Margeride, qu'il a conçu avec Robert Falarz. Vrai aussi pour une chaumière, vieille de quatre siècles, que Jean Pestre a rénovée à Martusclat. Vrai encore pour la façade d'une des plus vieilles maisons du Puy, datant du 12^e siècle, qui vient d'être classée par les Monuments historiques.

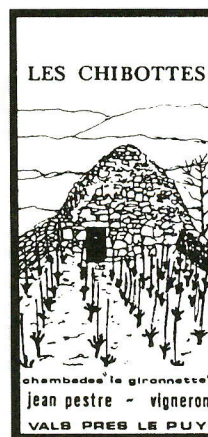
UNE DÉMARCHE INTÉRESSANTE. Il en est fier, à juste titre. Mais sa «croisade» ne s'arrête pas là, car il veut reconstituer le terroir local qui a disparu lentement, en particulier, le vignoble qui enserrait encore la ville jusqu'au siècle dernier. Des notes qu'il avait rassemblées

Jean Pestre dans ses vignobles : «La vigne est une science, en même temps qu'un art de vivre, une école de patience comme l'architecture rurale».

pendant vingt ans, il en a fait un beau livre de 300 pages sur l'histoire du vignoble ponot qui comprend de nombreux passages sur l'architecture. Ce livre «m'a appris, écrit-il, à regarder ce pays de chambades et de chibottes où la vigne fit la joie de mes aïeux vellaves» (*).

Non content d'en parler, il s'est mis aussi à replanter des vignes sur les pentes bien exposées au soleil - car les nuits sont froides dans la région -, avec l'espoir d'être suivi et de permettre à plusieurs familles de vivre à nouveau du vignoble dans le Val d'Allier. Et il s'est inscrit avec enthousiasme au «club des architectes-viticulteurs» créé par un confrère champenois, le 12 juin dernier, au claquement d'un bouchon de champagne.

«Les architectes peuvent exercer là aussi leurs talents créatifs, glisse-t-il avec malice. La vigne est une science, en même temps qu'un art de vivre, une école de patience comme l'architecture rurale. Il faut savoir la travailler, attendre, être attentif à ses transformations et à ses humeurs, la regarder vieillir et déguster le vin juste à temps. Pour moi, c'est aussi la définition du métier d'architecte».



(*) Entourant la ville du Puy, les chambades représentent les banquettes de terre qui retiennent les murs en pierre sèche. Quant aux chibottes, ce sont en fait les huttes, également en pierre sèche, que Jean Pestre a repris pour les étiquettes de ses bouteilles.

Cette
rubrique
permettra
de présenter
projets
et réalisations,
afin de
montrer
le savoir-faire
des architectes.

La Maison du Tourisme

l s s o i r e

Savoir faire



A proximité de l'ancienne halle, au frontispice classique, l'idée est de placer un nouvel archétype classique. La courbe du volume interne, transcription contemporaine, reprend l'alignement du fronton à l'antique de cette halle.

Entre le contenant, l'enceinte massive, et le contenu, le volume transparent, s'établit un jeu

et un conflit. Jeu du plein de la ceinture qui structure le vide et du transparent qui limite le volume utile.

Ce petit bâtiment à la géométrie simple, le cercle, se veut marquant, repère dans la ville. Thématique, il est là pour orienter dans toutes les directions et n'en possède donc pas. C'est une boussole, une table d'orientation aux douze piliers.

Un immeuble de bureaux

A u r i l l a c

L'immeuble de bureaux du Centre Commercial de Marmiers bénéficie d'une situation intéressante en bordure du boulevard périphérique d'Aurillac. Il est réalisé en prolongement d'un bâtiment existant (1982), qui regroupait déjà tous les éléments nécessaires à la desserte de l'ensemble : ascenseurs, gaines... Sa conception est d'une grande simplicité : plan carré, tramé avec un minimum de points porteurs intermédiaires ; façades, aussi limpides que le plan, animées seulement par les éléments de liaison avec l'extérieur (auvent - auvent abritant les escaliers de secours et l'accès au garage souterrain).

Les acquéreurs, aussi divers que Banque, Société Mutuelle d'Assurances, Bureau médical, Office des Forêts, ont investi ces plateaux modulables en fonction de leurs propres besoins sans la moindre difficulté d'adaptation.

Adresse :

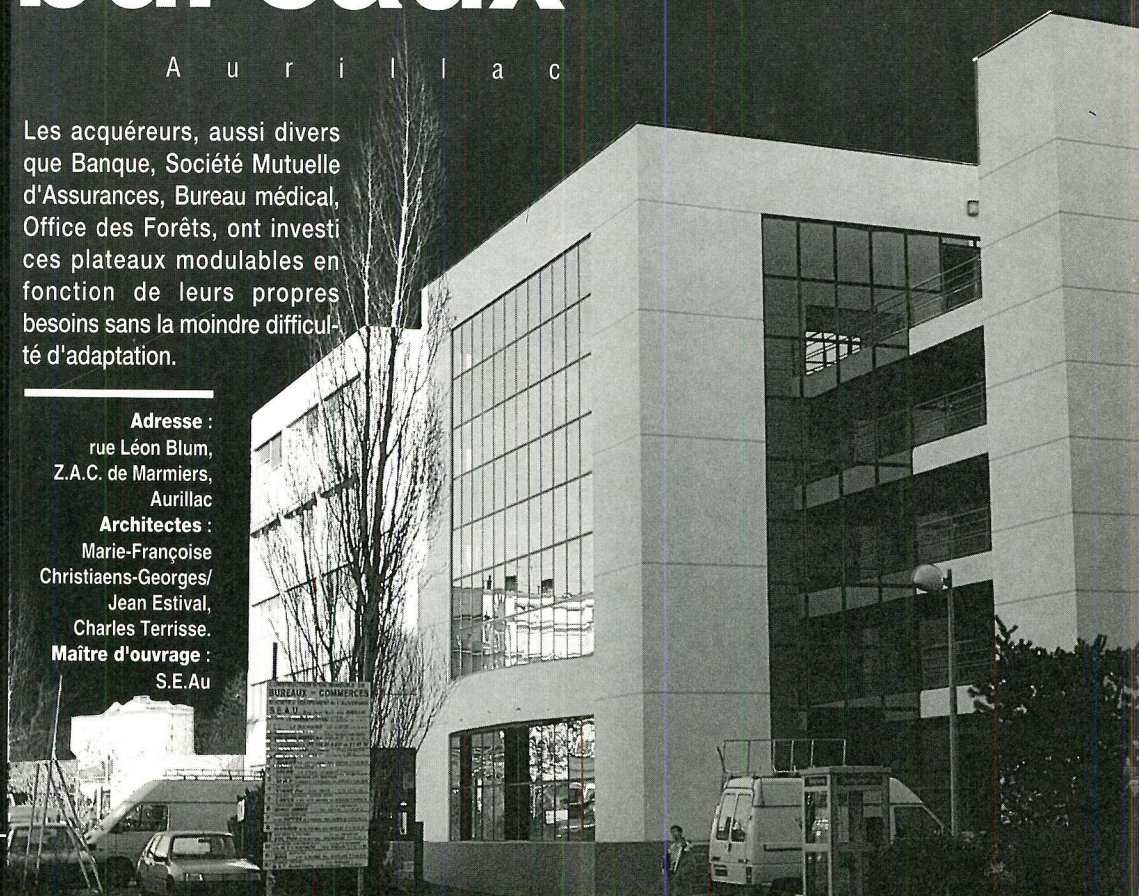
rue Léon Blum,
Z.A.C. de Marmiers,
Aurillac

Architectes :

Marie-Françoise
Christiaens-Georges/
Jean Estival,
Charles Terrisse.

Maître d'ouvrage :

S.E.Au



Le collège Michel de l'Hospital

R i o m

Adresse : Issoire

Architectes :

Jean-Jacques Erragne,
Jean-Louis Pourreyron,
Philippe Tixier

Maître d'ouvrage :

Ville d'Issoire

Construit en 1589 par les Consuls de Riom, l'établissement accueille au début la congrégation des Pères de l'Oratoire jusqu'en 1792. Fermé jusqu'en 1800, il compte 70 élèves au milieu du siècle dernier et introduit les "cours de métiers", l'équivalent de notre enseignement technique actuel, dès 1922.

Trois types de contraintes se sont posées aux architectes :

- Prévoir l'intégration d'un bâtiment du XVI^{ème} siècle et la modernisation des conditions d'accueil et de travail.
- Réaliser les travaux sans interrompre les cours.
- Affirmer l'importance du collège dans le centre ancien de Riom et donner une image valorisante de l'établissement.

Les architectes ont donc joué sur :

- Le fonctionnement, en proposant une destination précise à chaque niveau.
- La lisibilité, en choisissant des déclinaisons de couleurs par niveau afin de repérer immédiatement les fonctions de l'établissement, une seule entrée et une circulation intérieure entièrement vitrée entre les différentes parties de l'établissement.
- La modernité, en apportant des éléments d'architecture contemporains sans toucher à l'ordonnancement rigoureux des façades classiques.

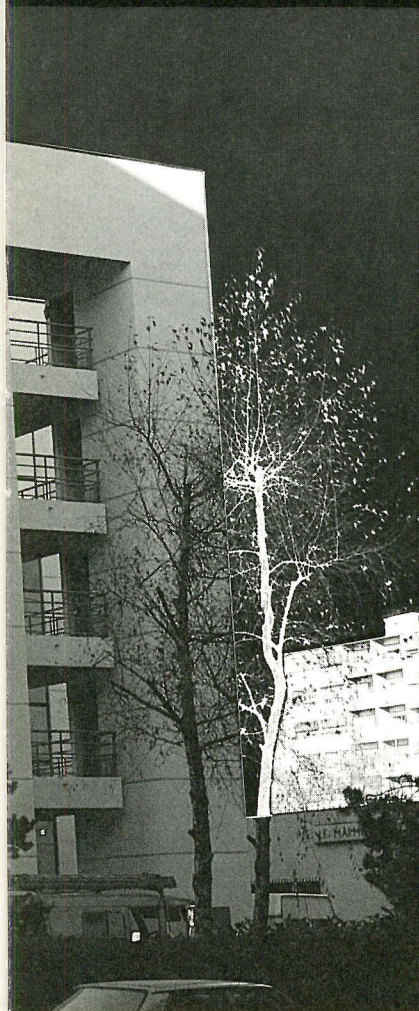
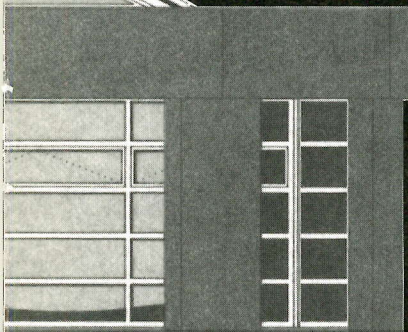
Adresse : Riom

Architectes :

Claude Andanson, Georges Suchet

Maître d'ouvrage :

Conseil Général du Puy-de-Dôme



CONSTRUIRE, GERER, PRODUIRE

SOCOTEC, pour réduire les risques



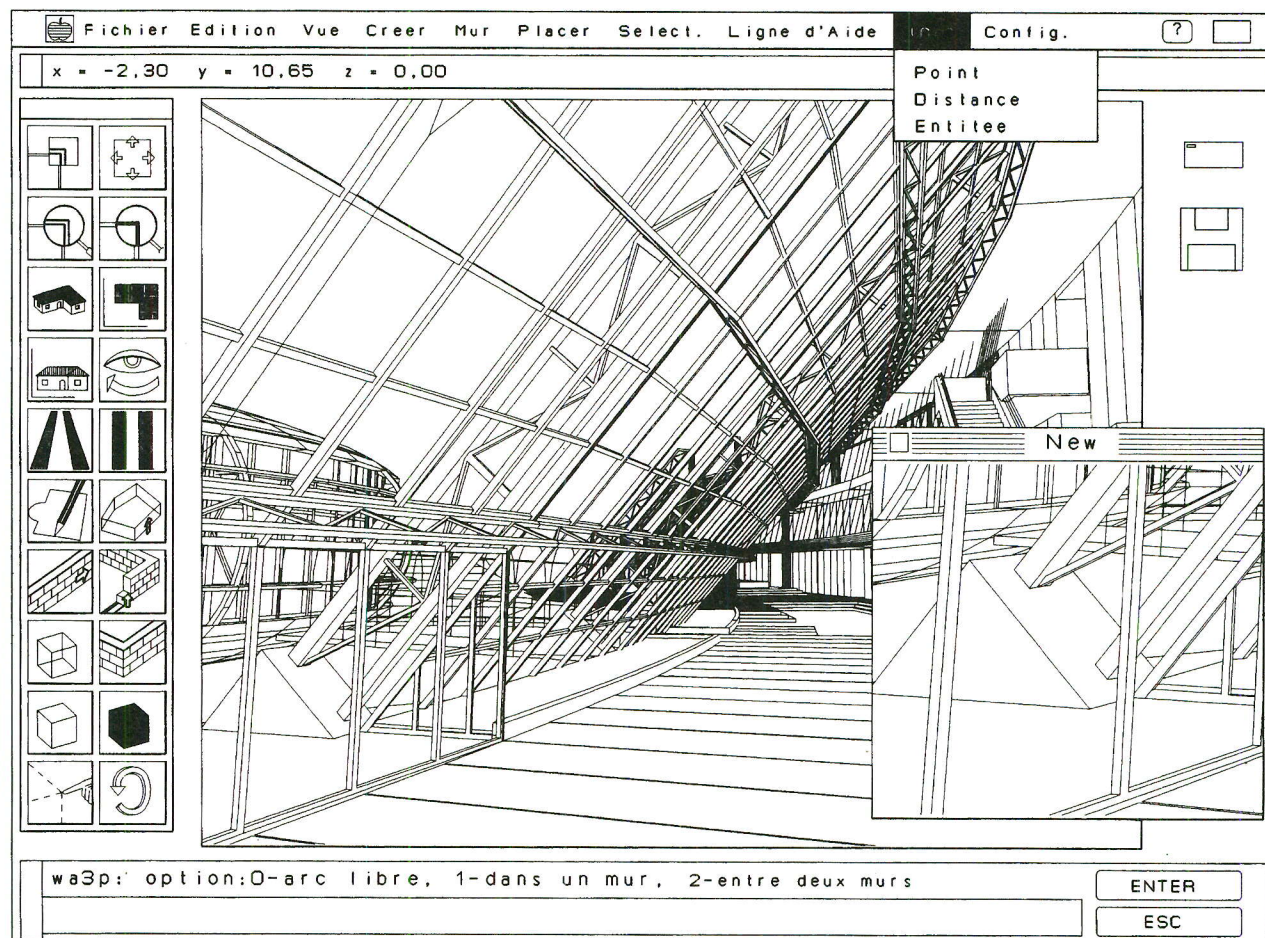
AGENCE DE L'ALLIER : 25, Rue de la BAIGNEUSE 03400 - YZEURE Tél. 70.44.76.09
AGENCE DU CANTAL : 69, Rue Paul DOUMER 15000 - AURILLAC Tél. 71.48.41.58
AGENCE DE LA HAUTE-LOIRE : 16, Bld C. CHARBONNIER 43000 - LE PUY Tél. 71.09.11.93
AGENCE DU PUY DE DOME : 19, Av. L. de VINCI 63063 - CLERMONT-FD Tél. 73.41.26.70

Nouveau

ARC+

Sur Mac

Cher confrère



ARC+ est maintenant
disponible sur Macintosh.
C'est la raison de mon
partenariat avec le leader
régional macintosh,
Jean-Claude ARESTÉ.
Nos deux sociétés unissent
leurs compétences pour
la réalisation de ton
équipement CAO
Cordialement
Jacques Gille

EURO.EXE
C.A.O. Architecture

142, Avenue de la Libération
63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 73 93 09 99 • Fax : 73 93 09 58

ARESTÉ INFORMATIQUE

19, Bd G.-Flaubert • 63000 Clermont-Fd
Tél. : 73 91 44 00 • Fax : 73 92 99 23
24, rue S.-Servant • 03100 Montluçon
Tél. : 70 28 64 64 • Fax : 70 03 89 51

Le bâtiment en Auvergne

au 1^{er} semestre 1992 / 1^{er} semestre 1991

Bâtiments non résidentiels autorisés

Cumuls de janvier à juin

	1991	%	1992	%	Variations
Agricoles	204	33%	190	37%	- 7%
Industrie	164	27%	116	22%	- 29%
Stockage	37	6%	42	8%	+ 13%
Commerces	53	9%	44	8%	- 17%
Bureaux	54	9%	19	4%	- 64%
Autres	99	16%	110	21%	+ 11%
Total en m²	609	100%	520	100%	- 15%
Total en nombre	1204		1020		

Surfaces en milliers de mètres carrés
Source : Cellule économique "Auvergne" du B.T.P.

Logements autorisés

Cumuls de janvier à juin

	1991	%	1992	%	Variations
Individuel pur	1 659	59%	1 411	56%	- 15%
Individuel groupé	174	6%	196	8%	+ 13%
Total individuel	1 833	65%	1 607	64%	- 12%
Collectif	966	35%	917	36%	- 5%
Total logements ordinaires...	2 799	100%	2 524	100%	- 10%
... dont résidences secondaires	176	6%	202	8%	+ 15%
Habitat communautaire	240	8%	12	0%	- 95%
Total logements autorisés	3 039		2 536		- 17%

OPAC

DU
PUY-DE-DOME
ET DU
MASSIF CENTRAL

Notre
raison
de
bâtir,
c'est
vous !

32, RUE DE BLANZAT
63000 CLERMONT-FERRAND
TEL. 73.41.16.16

Le Conseil de l'Ordre souhaite la bienvenue aux jeunes concoureurs et confrères récemment inscrits au Tableau : Jean-Louis Habrial Christian Bouvet Yaël Garrigues Chantal Gay Bertrand Lavarenne et Nathalie Loiseau

Tous nos vœux de longue retraite aux trois confrères : Jean Brière Guy Herrisson et Pierre Kalinowski, qui viennent de cesser leur activité professionnelle et toutes nos félicitations à Jean Brière et Guy Herrisson pour l'honorariat de la profession qui leur a été accordé.

Après plus de 15 ans passés à la Direction de l'ARIM Auvergne, Paul Gaullier quitte la région pour rejoindre les services de la FNC PACT ARIM à Paris. Simone Pradel lui succède à la direction de l'ARIM Auvergne.

Notre confrère Gérard Teil a été désigné en qualité de représentant des architectes pour siéger à la commission départementale des sites, perspectives et paysages, du Cantal.

Notre confrère Philippe Boudignon a été désigné pour siéger au conseil d'administration du CAUE 43.

Date	Objet du concours	Maître d'ouvrage	Coût d'objectif TTC	Représentant Ordre des Architectes	Equipes admises à concourir	Equipe lauréate
14-02-92	LE PUY EN VELAY Aménagement	Ville du Puy	90 MF	Collet, Ondet	Governor - Wilmotte - Moliner - Voinct - Besançon - Fargette / Berger - Site - Pronaos - Isometrix - Arch / Hammoutene - Sextant / Jourda - Perraudin - Dupré - Miramand	Governor - Wilmotte - Moliner - Voinct - Besançon - Fargette
15-07-92	Aménagement de l'Hôtel du Département	Conseil Général Haute-Loire	90 MF			Berger - Site - Pronaos - Isometrix - Arch
18-03-92	ST AMANT TALLENDE Construction d'un groupe scolaire	Ville de St Amant Tallende	4,1 MF	Ameil	SCPA Faye - Hoeltgen / Massot / Reuillard - Fonville - Borderie	SCPA Faye - Hoeltgen
20-03-92	LE PUY EN VELAY Restructuration	C.H.G.		Pestre	Bellon - Sobotta / Dutard - Margalejo / Aart International / Valentin - Tourret - Miramand	Aart International
25-06-92	du C.H.G.					
24-06-92	ST GERMAIN LAPRADE Construction d'un gymnase et d'une salle polyvalente	Ville de St-Germain-Laprade	7,8 MF	Espagne	Fabre - Vaissière / Dupré - Miramand / Vallat - Genova - Kock	Dupré - Miramand
16-09-92						
03-07-92	CEYRAT, GERZAT, VIC LE COMTE Restructuration des demi-pensions des Collèges	Conseil Général du Puy-de-Dôme		Courtial, Gendre	Sélection sur dossier	Faye - Tournaire
10-07-92	MONTLUÇON C.H.G. Aménagement du service gynéco-pédiatrie	C.H.G.	10 MF	Brudin	Sextant / Legrand - Le Roy / Léaud - Rambourdin - Rivoire	
	Réhabilitation pavillon long séjour		7 MF		Sélection sur dossier	SCPA Imholz
	Extension médecine nucléaire		8 MF		Sélection sur dossier	SCPA Andanson - Suchet
21-07-92	AURILLAC Nouvelle Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt	Ministère de l'Agriculture et de la Forêt		Perrin	Terrisse - Estival - Espagne - Allègre - Eschaller / Maisonneuve - Prunet / Fabre - Speller / AEC Héraud	
09-09-92	ARPAJON SUR CERE Réhabilitation 62 logements Cité du champ de foire	Office Départemental HLM Cantal		Espagne	Sélection sur dossier	Teil
	AURILLAC Restauration immeuble 6-8, rue du Collège	Office Départemental HLM Cantal		Espagne	Sélection sur dossier	Fernandes
	AURILLAC Réhabilitation 24 logements Cité Pierre Marty	Office Départemental HLM Cantal		Espagne	Sélection sur dossier	Marot
	VIC SUR CERE Réhabilitation Immeuble avenue Docteur Lambert	Office Départemental HLM Cantal		Espagne	Sélection sur dossier	Rouget
	YDES Résidence pour personnes âgées	Office Départemental HLM Cantal		Espagne	Sélection sur dossier	Bouillaguet - Juillard F.
28-09-92	LE PUY EN VELAY Aménagement de l'IUT de chimie, de l'IUFM et du CDDP à l'ancienne Ecole Normale	Conseil Général Haute-Loire	30 MF	Collet - Espagne	Grandveaud / Sextant / Juge - Pestre - Héroult - Astier / Vallat - Genova - Kock - Dupré	
22-09-92	AUBIERE Réaménagement 06-10- du groupe scolaire Vercingétorix	Ville d'Aubière	8 MF	Léaud - Ondet	Reuillard - Fonville - Borderie / Bosser - Pranal / Berthon - Collet	Bosser - Pranal

annonces

DEMANDES D'EMPLOI

Conducteur de travaux

ALTOT Alain
Formation AFPA
Tél. 73 84 49 92 (matin)

BRIAT Bernard
Diplômes :
Technicien-métreur
Conducteur Gestionnaire de Travaux
Tél. 73 80 10 20

Architectes

BENAYADA Fouad
Tél. 73 93 62 95
GUILLERMIN Denis
Tél. 83 23 25 13

LEFLON Katelyne
Tél. (41 22) 738 21 47

VERLHAC Annette
Tél. 73 35 31 72

Dessinateurs

CARRIAS David
Tél. 73 61 75 59

DUCHE Philippe
Tél. 55 64 45 05
THUAIRE Gilles
Tél. 73 93 73 32 (soir)
VADOT Guy
Tél. 50 42 10 27

Dessinateur Projeteur Compositeur

SIMEON Philippe
Tél. 73 36 19 82

Architectes d'intérieur

JOVINOT Isabelle
Tél. 75 40 56 08
VIGNE Agnès
Tél. 74 68 31 23

VENTE

CAO : très belle affaire. Cause double emploi, cède à un prix très intéressant une station de travail complète, 1 an, logiciel Star-UX couleur fonctionnant sous unix, ordinateur Hewlett Packard

série 425, traceur AO Hewlett Packard, prix 140 000 F HT. Formation possible.
Didier Malard, **Tél. 73 27 50 60.**

Photocopieur AEG Olympia
4000 ZD 40 copies/minute - 28 000 copies - 3 ans - trieuse 20 cases - chargement automatique - Prix 35.000 Frs à débattre - Prix neuf 85.000 Frs HT - Table de masquage.
Tél. 71 60 03 05 HB.

Vends ordinateur MAC SE, bon état, cause double emploi, compris logiciels traitement de texte, dessin 2d et graphisme, et documentation accompagnement ordinateur. Convient pour 2è poste ou débutant.
Nicole Raymond Kneiper,
Tél. 70 42 78 54.

Le Secrétariat de l'Ordre est à votre disposition pour tous renseignements complémentaires (C.V., etc.)

Transmettre vos annonces au secrétariat du Conseil de l'Ordre
Fax 73 34 39 09

Coup de patte.

Lecteur attentif du premier numéro d'«Auvergne Architectures», Gérard Ravel a réagi avec raison lorsqu'il s'est aperçu que son nom ne figurait pas dans l'article consacré à l'aire de Lorange («Les autoroutes s'ouvrent aux architectes») dont l'étude lui en avait pourtant été confiée dans son intégralité : concertation, programme, enquêtes, réunions aboutissant à un A.P.S. détaillé avec dossier technique et estimatif. Dont acte.



Cuisines mobalpa pour être sûr d'être bien

Pour ma cuisine, j'ai trouvé plus exigeant que moi : mon installateur-conseil Mobalpa. Il a tout de suite su m'orienter, me conseiller. Il m'a gratuitement présenté plans et devis. Pour lui, tout est important. Délais, finition, branchements... Il n'y a pas de petit détail. Et puisque ma cuisine est garantie 5 ans, je suis sûre d'être bien. D'être bien longtemps.

MOBALPA
C U I S I N E S

ESPACE JULIEN
15, Avenue Julien
63000 CLERMONT-FERRAND
Tél. 73 93 49 44



CONCEPTION GRAPHIQUE PICAGRAF

**A
BRAVO**

tous ceux qui respectent notre planète



EDF GDF SERVICES

Le confort de la robinetterie thermostatique



Vous choisissez la température
AUTOMATIC 2000 s'occupe du reste

FRIEDRICH GROHE

VOTRE DISTRIBUTION REGIONALE



ROUCHY

CARRELAGE - SALLES DE BAINS - CHAUFFAGE - CLIMATISATION - ENERGIE GAZ
Les Arts de la Table - Liste de Mariage - Cadeaux

Z.I. Le Chapeau Rouge
Le Broc
63500 ISSOIRE
Tél. 73 89 02 89
Fax : 73 55 12 01

Z.I. du Brezet
18, rue Louis-Blériot
63100 CLERMONT-FD
Tél. 73 90 20 30
Fax : 73 90 26 85

Z.I.
41, rue de Romainville
03300 CUSSET/ VICHY
Tél. 70 98 09 63
Fax : 70 98 31 80

Z.I. de Sistrières
Avenue G. Pompidou
15000 AURILLAC
Tél. 71 48 00 71
Fax : 71 64 27 05

Z.I. de Cantaranne
Rue de la Prade
12850 ONET-
LE-CHATEAU/RODEZ
Tél. 65 67 00 46
Fax : 65 67 11 83